

GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

2



8

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

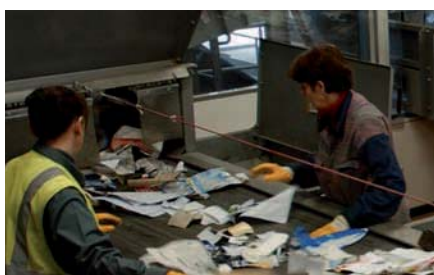
Albigny-sur-Saône • Bron • Cailloux-sur-Fontaines • Caluire-et-Cuire •
Champagne-au-Mont-d'Or • Charbonnières-les-Bains • Charly • Chassieu
• Collonges-au-Mont-d'Or • Corbas • Couzon-au-Mont-d'Or • Craponne •
Curis-au-Mont-d'Or • Dardilly • Décines-Charpieu • Écully • Feyzin •
Fleurieu-sur-Saône • Fontaines-Saint-Martin • Fontaines-sur-Saône
• Francheville • Genay • Givors • Grigny • Irigny • Jonage • La Mulatière •
La-Tour-de-Salvagny • Limonest • Lyon • Marcy-l'Étoile • Meyzieu • Mions
• Montanay • Neuville-sur-Saône • Oullins • Pierre-Bénite • Poleymieux-au-
Mont-d'Or • Rillieux-la-Pape • Rochetaillée-sur-Saône • Saint-Cyr-au-Mont-
d'Or • Saint-Didier-au-Mont-d'Or • Saint-Fons • Sainte-Foy-lès-Lyon •
Saint-Genis-Laval • Saint-Genis-les-Ollières • Saint-Germain-au-Mont-d'Or
• Saint-Priest • Saint-Romain-au-Mont-d'Or • Sathonay-Camp • Sathonay-
Village • Solaize • Tassin-la-Demi-Lune • Vaulx-en-Velin • Vénissieux •
Vernaison • Villeurbanne



La Communauté urbaine de Lyon assure aux 1 253 179 habitants (recensement 2006), répartis sur 57 communes, le service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés (collecte, traitement et valorisation).

Ce rapport annuel 2008 est établi conformément aux dispositions du décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, dont la compétence relève de la Communauté urbaine de Lyon. Il est réalisé pour l'ensemble de ses communes. Présenté au Conseil de Communauté, il fait ensuite l'objet d'une communication par le maire de chacune des communes membres à son conseil municipal.

SOMMAIRE



LES INDICATEURS TECHNIQUES

06

Le territoire du Grand Lyon	07
La collecte des déchets ménagers et assimilés	08
Les différents types de collecte	08
Les fréquences de collecte	10
La collecte sélective	12
Les déchèteries	16
La collecte des déchets dangereux des ménages (DDM)	18
La collecte des déchets non ménagers	19
La sécurité et les conditions de travail	19
La communication : être à l'écoute et sensibiliser aux enjeux environnementaux	20
Le traitement des déchets ménagers et assimilés	21
Cheminement	21
Les centres de tri : prétraitement	22
Le recyclage	23
Le compostage	24
La valorisation énergétique des déchets	25
Le traitement en Centre de Stockage de Déchets Ultimes (CSDU) ...	28
Les sites de traitement du Grand Lyon	30
Le schéma de gestion des déchets du Grand Lyon 2008	32



LES INDICATEURS FINANCIERS

34

Les modalités d'exploitation du service d'élimination des déchets ...	35
Le montant des dépenses	35
Les modalités de financement	36
Le montant des principales prestations rémunérées	36
Le montant reversé à la Ligue contre le cancer	36



LA PROPRETÉ EN QUELQUES CHIFFRES

38



LES INDICATEURS DE SUIVI

40



2008

**VERS TOUJOURS
PLUS DE
VALORISATION**



La propreté et la gestion des déchets sont des éléments essentiels à la garantie d'un environnement sain et à la prévention des risques sanitaires. C'est pourquoi, le Grand Lyon s'est engagé en décembre 2007 dans un plan d'actions visant à réduire les déchets à la source, à diminuer l'enfouissement, à limiter l'incinération et à développer le recyclage pour les dix années à venir (2007-2017).

Au regard de ce rapport, les résultats pour cette première année de mise en œuvre sont significatifs.

En effet, l'enfouissement a d'ores et déjà diminué de 37% par rapport à 2007 pour les déchets non dangereux et la valorisation énergétique des déchets par l'incinération a permis de chauffer plus de 60 000 équivalents logements.

Concernant la valorisation matière et le réemploi, l'ouverture d'une troisième recyclerie au sein de la déchèterie de Francheville/Ste Foy-lès-Lyon et le développement du tri du plâtre dans cinq déchèteries du Grand Lyon, favorisent un meilleur recyclage des déchets qui augmente globalement de plus de 8 %. Par ailleurs, depuis 2008, une équipe de 13 messagers du tri sensibilise les Grand-Lyonnais à l'importance de la qualité du tri. C'est aujourd'hui un enjeu essentiel quand on sait qu'une tonne de bouteilles plastiques recyclées permet d'économiser en gaz à effet de serre l'équivalent de 18 000 km parcourus en voiture !

Rendre les citoyens acteurs en matière de propreté et de gestion des déchets est un de mes objectifs majeurs, et les Grand-Lyonnais en sont, sans aucun doute, le maillon essentiel. Par leurs gestes civiques, ils détiennent à eux seuls une grande responsabilité quant au respect de leur environnement, élément essentiel de notre qualité de vie.

Aujourd'hui, je souhaite renforcer nos actions en faveur du bien-être de chacune et chacun, en prenant davantage en compte les impacts environnementaux de nos choix stratégiques et de nos activités, conformément aux objectifs de l'Agenda 21 du Grand Lyon.

Cette volonté d'évaluer nos progrès en matière de développement durable est à mon sens essentielle. Il faut d'ailleurs que chacun, au quotidien, fasse de même, pour une ville plus propre et plus respectueuse de l'autre, une ville où il fait bon vivre.

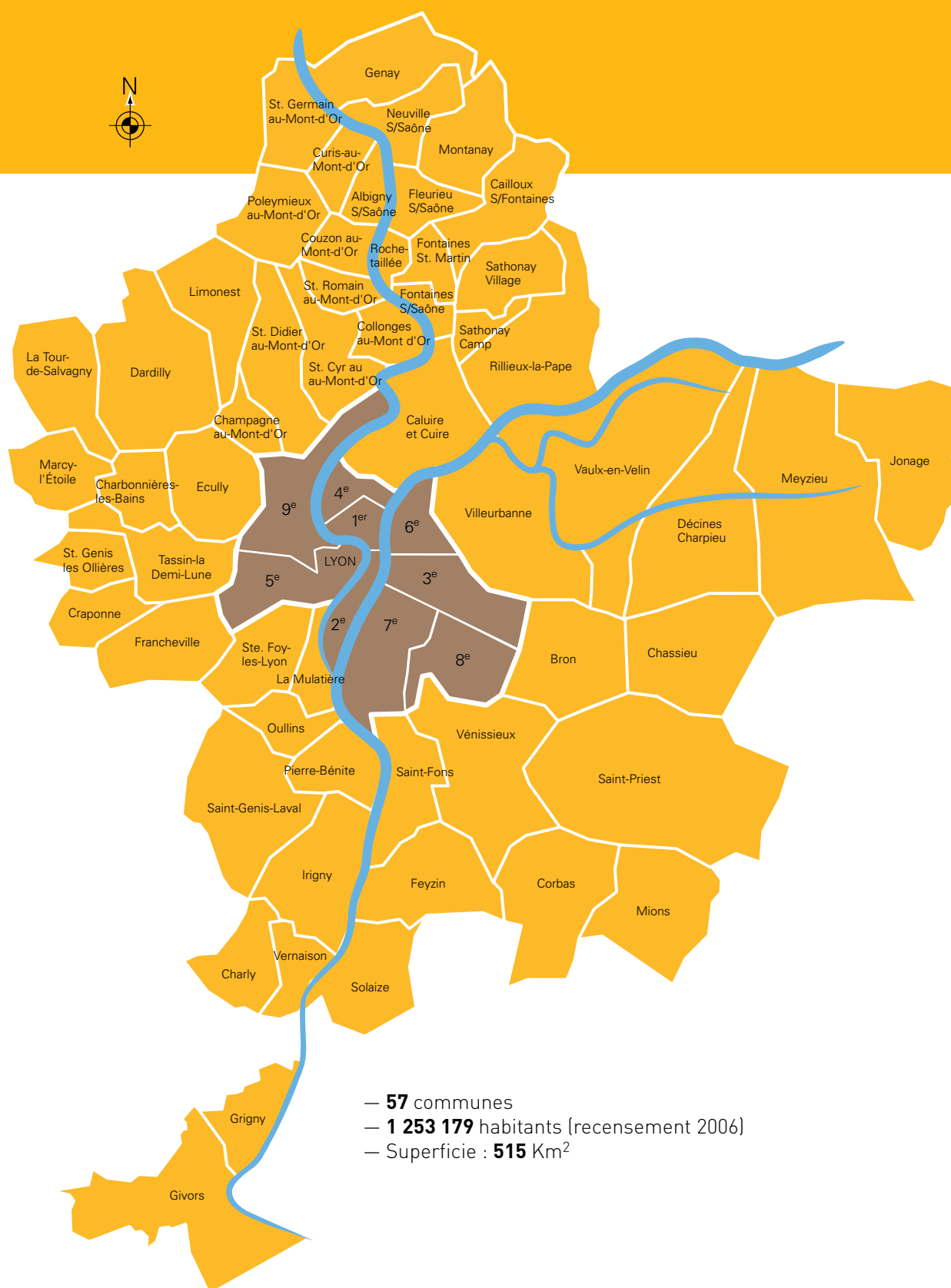
Thierry Philip

Vice-président en charge de la Propreté et du bien être dans la ville



LES INDICATEURS TECHNIQUES

LE TERRITOIRE DU GRAND LYON



- **57** communes
- **1 253 179** habitants (recensement 2006)
- Superficie : **515** Km²

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

➤ Les différents types de collecte

Au sein de la Communauté urbaine de Lyon, les déchets ménagers et assimilés sont collectés principalement de deux façons :

1. EN PORTE À PORTE

La Communauté urbaine de Lyon présente la spécificité d'offrir deux types de services en porte à porte : la collecte « en service normal », où le personnel chargé de la collecte assure le vidage des bacs sortis par les usagers, et la collecte « en service complet », où les bacs sont sortis, vidés et rentrés par le personnel de collecte.

- **La collecte des ordures ménagères** : elle est réalisée une à cinq fois par semaine en fonction de la densité de l'habitat. La collecte s'effectue à l'aide de bacs gris,

- **la collecte sélective des emballages et des papiers** : elle est effectuée de 0,5 à 2 fois par semaine en fonction de la densité de l'habitat. La collecte s'effectue à l'aide de bacs verts à couvercle vert ou jaune.

2. EN APPORT VOLONTAIRE

Il s'agit d'une mise à disposition de la population d'espaces spécifiques pour la dépose des déchets suivants :

- **les emballages et les papiers** pour les communes dont l'habitat est peu dense, par le biais de 128 silos de surface et, sur le site expérimental de Rillieux la Pape, 4 silos enterrés et 2 semi-enterrés,

- **les bouteilles et les pots en verre** dans les 2 176 silos de surface et 20 silos enterrés disposés sur la voie publique, correspondant en moyenne à 1 silo pour 570 habitants,

- **Les Déchets Dangereux des Ménages (DDM)** dans toutes les déchèteries. Celle de St Priest a été dotée d'un caisson de stockage de DDM en septembre 2008,

- **Les encombrants des ménages** (déchets verts, ferrailles, Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE), bois, gravats ...) dans les 17 déchèteries du Grand Lyon.

LA COLLECTE EN CHIFFRES

Collecte	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Évolution 2007-2008
Ordures ménagères	385 635	370 253	353 288	340 875	343 297	335 374	332 791	339 153	330 249	-2,63 %
Sélective	24 946	35 048	48 885	52 686	55 590	54 802	57 067	58 241	60 500	3,88 %
dont quantité recyclée	18 319	22 533	29 048	27 874	33 869	36 505	38 965	41 014	44 420	8,30 %
Verre	15 545	17 057	17 819	18 868	19 620	20 365	21 034	21 504	23 582	9,66 %
Sous total ordures ménagères	426 126	422 358	419 992	412 429	418 507	410 541	410 892	418 898	414 331	-1,09 %
Déchèteries	78 384	82 841	92 657	86 585	95 217	94 451	100 214	115 186	121 332	5,34 %
dont DDM	573	524	540	587	573	765	903	902	855	-5,0 %
dont DEEE								2 854	4 349	52,4 %
TOTAL	504 510	505 199	512 649	499 014	513 724	504 992	511 106	534 084	535 663	0,30 %

Si la quantité globale de déchets ménagers est stable, la part de déchets collectés en déchèterie continue à augmenter (+ 6 100 t, soit + 5 %) alors que les ordures ménagères ont nettement diminué (- 9 000 t, soit -3%). À noter également la bonne progression du verre

(+ 2 000 t, soit + 10 %) et de la collecte sélective (+ 3 400 t recyclées, soit + 8 %).

L'un des objectifs du Grenelle de l'Environnement est d'ailleurs d'aboutir à la diminution de 7 % en 5 ans de la quantité d'ordures ménagères produites.



LES FRÉQUENCES DE COLLECTE

➤ Le tableau ci-après répertorie, pour chaque commune, la fréquence de collecte, le nombre d'habitants et le service proposé en 2008.

LES SERVICES DE COLLECTE

Communes	Fréquence de collecte	Nombre d'habitants (recensement 2006)	Subdivision	Type de service de collecte	Jour de collecte sélective
ALBIGNY SUR SAONE	F2	2 726	COL NO	normal	AV*
BRON	F3 (2+1), F6 (5+1)	38 919	COL _ E	normal	Mercredi ou Jeudi
CAILLOUX SUR FONTAINES	F2	2 288	COL NO	normal	AV*
CALUIRE ET CUIRE	F3 (2+1), F6 (5+1)	41 418	COL NO	normal	Jeudi
CHAMPAGNE AU MONT D'OR	F3 (2+1), F6 (5+1)	4 961	COL NO	normal	Jeudi
CHARBONNIERES LES BAINS	F2 (1,5+0,5)	4 835	COL NO	normal	Mercredi impair**
CHARLY	F1.5 (1+0,5)	4 183	COL _ S	normal	Mardi impair **
CHASSIEU	F3 (2+1)	9 267	COL _ E	normal	Mercredi ou Jeudi
COLLONGES AU MONT D'OR	F3 (2+1), F6 (5+1)	3 775	COL NO	normal	Mercredi
CORBAS	F3 (2+1)	9 486	COL _ S	normal	Mercredi ou Jeudi
COUZON AU MONT D'OR	F2	2 570	COL NO	normal	AV*
CRAPONNE	F2	8 639	COL NO	normal	AV*
CURIS AU MONT D'OR	F2	911	COL NO	normal	AV*
DARDILLY	F3 (2+1)	8 661	COL NO	normal	Jeudi
DECINES	F3 (2+1),F6 (5+1)	24 668	COL _ E	normal	Mercredi ou Jeudi
ECULLY	F3 (2+1), F6 (5+1)	18 249	COL NO	normal	Mercredi
FEYZIN	F3 (2+1)	9 531	COL _ S	normal	Mercredi ou Jeudi
FLEURIEU SUR SAONE	F2	1 300	COL NO	normal	AV*
FONTAINES SAINT MARTIN	F2	2 702	COL NO	normal	AV*
FONTAINES SUR SAONE	F3 (2+1)	6 337	COL NO	normal	Mercredi
FRANCHEVILLE	F3 (2+1), F6 (5+1)	11 667	COL NO	normal	Mercredi
GENAY	F3 (2+1)	4 726	COL NO	normal	Jeudi
GIVORS	F2,5 (2+0,5)	18 454	COL _ S	normal	Mercredi impair**
GRIGNY	F2,5 (2+0,5)	8 477	COL _ S	normal	Mercredi pair***
IRIGNY	F3 (2+1)	8 258	COL _ S	normal	Jeudi
JONAGE	F3 (2+1)	5 729	COL _ E	normal	Mercredi ou Jeudi
LA MULATIERE	F3 (2+1)	6 580	COL NO	normal	Jeudi
LA TOUR DE SALVAGNY	F3 (2+1)	3 467	COL NO	normal	Jeudi
LIMONEST	F3 (2+1)	3 007	COL NO	normal	Jeudi
LYON 1	F6 (5+1)	28 210	COL NO	complet	Mercredi
LYON 2	F6 (5+1)	30 276	COL NO	complet	Mercredi
LYON 3	F6 (4+2)	88 755	COL _ S	complet	Mardi et Vendredi
LYON 4	F6 (4+2)	34 302	COL NO	complet	Mercredi et Samedi
LYON 5	F6 (5+1)	47 330	COL NO	complet	Mercredi
LYON 6	F6 (5+1)	49 965	COL _ E	complet	Jeudi
LYON 7	F6 (5+1)	69 331	COL _ S	complet	Jeudi
LYON 8	F6 (5+1)	76 323	COL _ E	complet	Mercredi
LYON 9	F6 (5+1)	47 813	COL NO	complet	Mercredi
MARCY L'ETOILE	F2	3 218	COL NO	normal	AV*



Communes	Fréquence de collecte	Nombre d'habitants (recensement 2006)	Subdivision	Type de service de collecte	Jour de collecte sélective
MEYZIEU	F3 (2+1)	28 738	COL _ E	normal	Mercredi ou Jeudi
MIONS	F3 (2+1)	11 280	COL _ S	normal	Mercredi ou Jeudi
MONTANAY	F2	2 661	COL NO	normal	AV*
NEUVILLE SUR SAONE	F3 (2+1)	7 093	COL NO	normal	Mercredi
OULLINS	F3 (2+1)	2 5694	COL _ S	normal	Jeudi
PIERRE BENITE	F3 (2+1)	9 971	COL _ S	normal	Mercredi
POLEYMIEUX AU MONT D'OR	F2	1 169	COL NO	normal	AV*
RILLIEUX LA PAPE	F3 (2+1), F6 (5+1)	29 562	COL NO	normal	Mercredi ou Jeudi
ROCHETAILLEE SUR SAONE	F2	1 264	COL NO	normal	AV*
SAINTE FOY LES LYON	F3 (2+1)	5 388	COL NO	normal	Mercredi
SAINTE FOY LES LYON	F3 (2+1)	6 340	COL NO	normal	Jeudi
SAINTE FOY LES LYON	F3 (2+1)	16 589	COL _ S	normal	Mercredi ou Jeudi
SAINTE FOY LES LYON	F3 (2+1)	19 944	COL _ S	normal	Mercredi ou Jeudi
SAINTE FOY LES LYON	F2	4 667	COL NO	normal	AV*
SAINTE FOY LES LYON	F2, F3	2 430	COL NO	normal	AV*
SAINTE FOY LES LYON	F6 (5+1)	40 746	COL _ S	normal	Jeudi
SAINTE FOY LES LYON	F2	1 093	COL NO	normal	AV*
SAINTE FOY LES LYON	F3 (2+1), F6 (5+1)	22 208	COL NO	normal	Mercredi
SATHONAY CAMP	F2	4 171	COL NO	normal	AV*
SATHONAY VILLAGE	F2	1 849	COL NO	normal	AV*
SOLAIZE	F3 (2+1)	2 527	COL _ S	normal	Jeudi
TASSIN LA DEMI LUNE	F6 (4+2)	18 209	COL NO	normal	Mardi et Vendredi
VAULX EN VELIN	F6 (5+1)	40 300	COL _ E	normal	Mercredi
VENISSIEUX	F6 (5+1)	57 179	COL _ S	normal	Jeudi
VERNAISON	F2 (1+1)	4 320	COL _ S	normal	Mardi
VILLEURBANNE	F6 (5+1)	136 473	COL _ E	complet	Jeudi
TOTAL		1 253 179			

Chiffres entre parenthèses : fréquence de collecte bac gris + fréquence de collecte bac vert.
Exemple : F6 (5+1) = 6 jours de collecte par semaine dont une collecte sélective.

* AV : apport volontaire
 ** : semaines impaires
 *** : semaines paires
 COL NO : subdivision de collecte Nord-Ouest
 COL - S : subdivision de collecte Sud
 COL - E : subdivision de collecte Est

En 2008, les communes de Charly et Vernaison sont passées en porte à porte pour la collecte sélective.

REMARQUE SUR LE SERVICE COMPLET :

Le service complet concerne uniquement les communes de Lyon et Villeurbanne. Il comprend la sortie, le vidage et la rentrée des bacs roulants par le personnel de collecte, sous réserve de la faisabilité technique de ces opérations. Si le lieu de stockage des bacs et le cheminement ne répondent pas à certaines dispositions (obstacles, pentes, libre accès aux locaux ...), les bacs sont collectés en service normal.

LA COLLECTE SÉLECTIVE

LES OBJECTIFS ET LES RÉSULTATS

Grâce aux actions de tous les acteurs du Grand Lyon, le taux de refus de tri global est passé entre 2007 et 2008 de 29,6% à 27,3%. On entend par « refus de tri » les déchets mal triés et qui sont donc exclus du circuit de la collecte sélective. Ce taux de refus est un indicateur

important car il permet de mesurer l'évolution de la qualité du tri, contribuant à atteindre les objectifs de la directive européenne 94/62/CEE et du contrat signé avec Eco-Emballages, soit le recyclage de 55% minimum en poids des déchets d'emballages.

L'objectif du Grand Lyon est d'atteindre 20% de refus de tri en 2012.

ÉVOLUTION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DE 2000 À 2008 (QUANTITÉS COLLECTÉES EN TONNES)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Évolution 2007-2008
Collecte sélective	24 946	35 048	48 885	52 686	55 590	54 802	57 067	58 241	60 500	3,9 %
Collecte verre	15 545	17 057	17 819	18 868	19 620	20 365	21 034	21 504	23 582	9,7 %
Total	40 491	52 105	66 704	71 554	75 210	75 167	78 101	79 745	84 082	5,4 %

La quantité de collecte sélective augmente de près de 4% en 2008, du fait de la continuité des actions d'optimisation menées, notamment auprès des producteurs de déchets

non ménagers. De même, sa qualité est en constante amélioration, correspondant à 27% de refus de tri. La collecte du verre est en nette progression (près de 10% en 2008).

QUANTITÉS RECYCLÉES ISSUES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE EN KG/HAB/AN

Déchets	Milieu urbain	Grand Lyon 2003	Grand Lyon 2004	Grand Lyon 2005	Grand Lyon 2006	Grand Lyon 2007 rec 1999	Grand Lyon 2007 rec 2006	Grand Lyon 2008	Grand Lyon objectifs 2010 *	Directive européenne 2008
Journaux et papiers	17,34	19,12	21,9	23,69	25,24	26,53	25,26	26,6	30	30
Cartons / briques alimentaires **	6,4	3,3	5,41	5,77	6,56	7,21	6,87	8,11	8,7	10,8
Bouteilles verre	20,32	16,02	16,95	17,44	18,016	18,013	17,16	18,9	24	24
Plastiques	2,45	1,26	1,55	1,67	1,86	1,79	1,7	1,95	3	3
Boîtes en acier	1	0,42	0,57	0,59	0,59	0,59	0,56	0,63	1	1
Boîtes en aluminium	0,08	0,02	0,03	0,03	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04
TOTAL	47,59	40,14	46,41	49,19	52,31	54,17	51,61	56,23	66,74	68,84

* Il s'agit de l'objectif 2010 issu du contrat passé avec Eco Emballages.

** Dans les « cartons et briques alimentaires », 1,95 kg/hab/an issus de la collecte en déchèterie sont intégrés dans les 8,11 kg/hab/an en 2008.

Pour l'année 2008, le Grand Lyon a intégré les données du recensement 2006 (1 253 179 habitants au lieu des

1 193 830 habitants en 1999, soit une augmentation de 5% de la population).



LES MESSAGERS DU TRI

La stratégie de gestion des déchets adoptée par le Grand Lyon prévoit le renforcement des actions permettant d'améliorer la qualité et la quantité de déchets issus de la collecte sélective.

Fin 2007, la réorganisation du service de collecte des déchets ménagers a permis d'offrir des postes dédiés à des personnels en situation de reconversion professionnelle, suite à une inaptitude physique.

L'année 2008 a donc été marquée par la création de l'unité des messagers du tri, constituée d'un responsable, de 13 messagers et d'un agent référent "habitat vertical". Cette équipe a été opérationnelle dès mai 2008 avec le recrutement du responsable et de 7 agents. Le reste de l'équipe a été recruté au premier trimestre 2009.

Les objectifs de l'équipe

Les messagers du tri ont pour objectifs :

- le renforcement des actions liées à l'amélioration de la collecte sélective (volet qualitatif et quantitatif),
- la détection des anomalies rencontrées sur le terrain,
- la sensibilisation et la communication de proximité auprès des habitants et personnes relais,
- l'organisation au plus près des besoins du terrain (contraintes horaires).

Les missions générales des messagers

Les messagers ont pour mission de :

- réaliser des activités de terrain : états des lieux en vue de l'optimisation, remontée des anomalies (ordures ménagères et collecte sélective), contrôle qualité des collectes sélectives, suivi du refus de bac ...,
- mener des actions de relation de proximité, de communication et de sensibilisation auprès des habitants et des personnes relais,
- réaliser des activités diverses : distribution de documentation (guides du tri, affiches, fiches mémo ...) et dépôt de courriers en boîtes aux lettres ; mise sous pli, mise à jour de la signalétique des locaux poubelles (aquilux, affiches, autocollants,...), conseil et information aux habitants et personnes relais.

AUTRES ACTIONS D'OPTIMISATION

Opérations réalisées

Au quotidien, outre le travail des messagers du tri, les équipes d'optimisation de chaque subdivision ont répondu aux nombreuses sollicitations des habitants, bailleurs, régies, gardiens d'immeubles, commerçants, établissements publics (écoles, administrations, maisons de retraites...) pour animer, sensibiliser et informer sur le tri.

Leurs actions ont été principalement :

- des suivis de collecte sélective,
- des états des lieux complets de circuits,
- le contrôle de bacs operculés (qualité/quantité),
- le contrôle des bacs de tri et la communication sur les erreurs de tri,
- la mise à jour de la signalétique des locaux poubelles,
- la distribution de guides sur les déchets ménagers,
- la distribution d'affiches dans les halls d'immeubles,
- les animations de réunions de quartier.

Les principaux projets et missions réalisés par les subdivisions de collecte en 2008 ont été :

SECTEUR SUD : passage de la collecte en apport volontaire à la collecte en porte à porte pour les communes de Charly et Vernaison.

Charly :

Suite à des enquêtes de conteneurisation et de sensibilisation menées fin 2007, la mise en place de la collecte en porte à porte s'est organisée en deux phases :

- 1^{re} phase secteur centre-ville : 310 bacs verts ont été distribués en janvier 2008 pour une première collecte le 29 janvier,
- 2^e phase secteurs extérieurs : 1 092 bacs verts ont été distribués durant la première quinzaine de mai 2008 pour une première collecte le 20 mai,



En complément, de nombreuses actions de communication ont été menées, dont une réunion publique, des articles dans les bulletins municipaux et la presse fin 2007 et au printemps 2008, ainsi qu'une information en porte à porte avec remise de fiches comportant les consignes de tri et du calendrier de collecte.

Les premiers résultats - caractérisation (analyse du gisement) d'une benne entière de collecte sélective- sont très satisfaisants puisqu'en mars 2008, le taux de refus de tri était inférieur à 10% et les quantités collectées ont augmenté de 41% par rapport à 2007, soit une performance de 67,2 kg/hab/an, à comparer avec la moyenne du Grand Lyon de 48,6 kg/hab/an.

Vernaison :

Les enquêtes de conteneurisation et de sensibilisation ont conduit à la distribution de 1 021 bacs verts durant la première quinzaine d'octobre 2008, pour une première collecte organisée le 14 octobre.

De plus, de nombreuses actions de communication ont été menées, dont une réunion publique, des articles dans les bulletins municipaux en septembre 2008 et dans la presse (Progrès), une information en porte à porte avec remise de fiches de consignes de tri et le calendrier de collecte ainsi que la création et la transmission par la mairie d'adhésifs comportant le message : "bac gris sortez moi le jeudi soir " et "bac vert sortez moi le lundi soir". Cette mise en place a permis de satisfaire un grand nombre d'habitants ; les premiers résultats affichent un taux de refus de tri de 17,2% et l'année 2009 permettra d'établir un bilan plus détaillé en terme de quantité collectée.

LE SECTEUR NORD OUEST : des bacs operculés ont été mis en place dans des quartiers de certaines communes afin d'améliorer la qualité du tri. Les principales actions se sont déroulées à Genay et dans le 9^e arrondissement de Lyon, en étroite collaboration avec les mairies qui ont apporté leur soutien en matière de communication.

Les résultats n'ont pas été mesurés car les secteurs équipés ne sont pas suffisamment représentatifs sur les rondes concernées : seul le constat visuel a démontré une amélioration de la qualité du tri.

D'ici 4 ans, les 16 communes de ce secteur encore en apport volontaire passeront à la collecte en porte à porte. Afin de mettre en conformité les modalités de collecte, les équipes d'optimisation travaillent avec tous les producteurs de déchets présentant à la collecte des contenants non conformes (exemple : sacs, poubelles « rondes ») afin qu'ils s'équipent en bacs gris d'ordures ménagères. Cette action permet également d'améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité de nos équipes de collecte et de mettre à jour notre base de données de gestion du parc des bacs.

LE SECTEUR EST : des actions de sensibilisation ont été menées dans des écoles, telles que la mise en place d'un stand à l'ENTPE de Vaulx en Velin ou la présentation du tri aux professeurs des écoles à Bron.

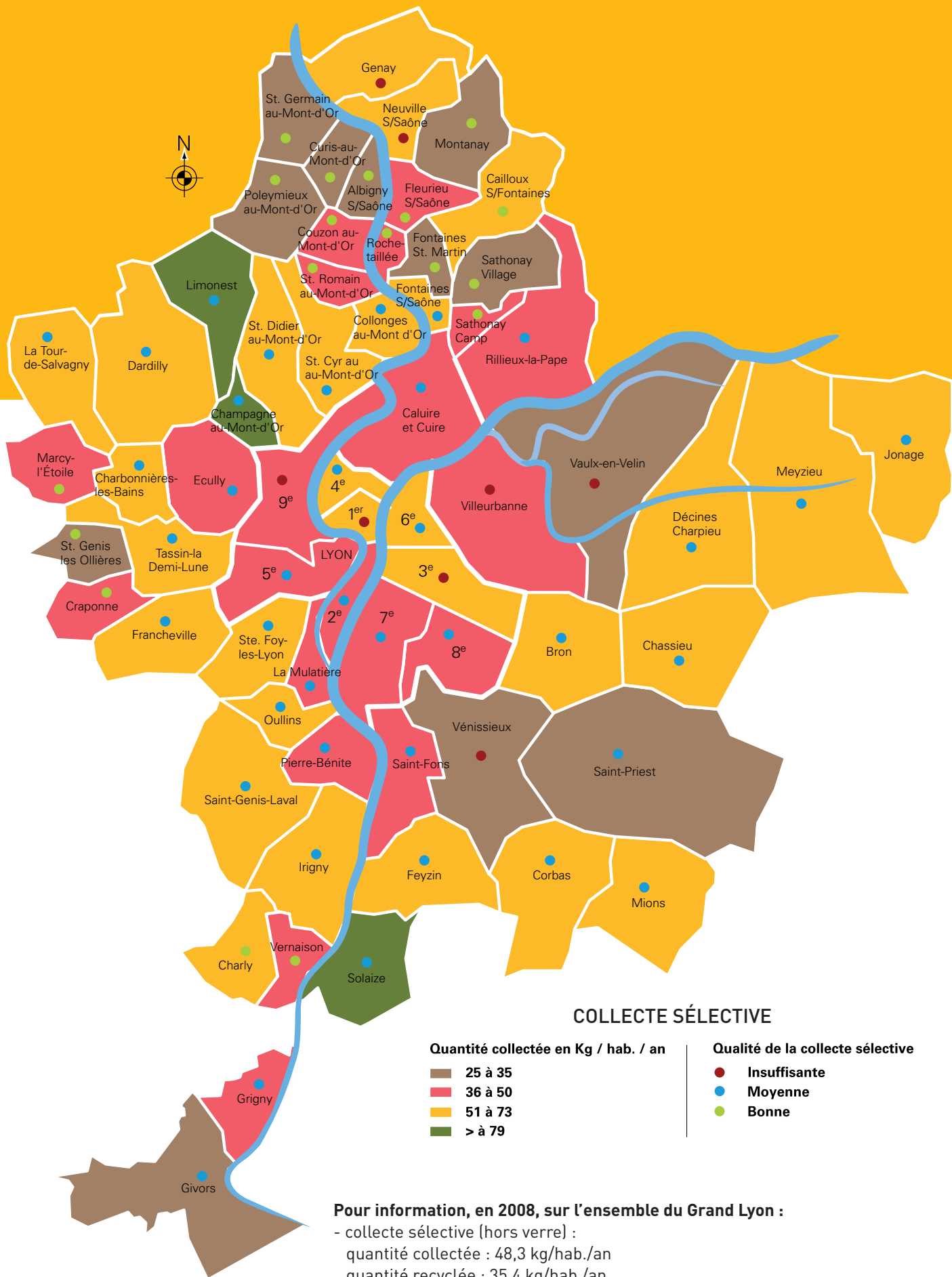
Les animations suivantes ont aussi été réalisées :

- Intervention sur le module de gestion des déchets à la maison écologique de Vaulx en Velin pendant une semaine (1 200 personnes sensibilisées), et à l'occasion de la journée des nouveaux arrivants à Chassieu,
- Sensibilisation en pied d'immeubles (2 000 habitants) dans le 8^e arrondissement de Lyon et le quartier Langlet Santy,
- Sensibilisation à l'INSA Villeurbanne auprès des étudiants du village associatif.

L'équipement en bacs operculés dans certains quartiers s'est poursuivi pour améliorer la qualité du tri, comme à Bron à la Résidence La Caravelle (17 bacs operculés de 660 litres), au Square Laurent Bonnevey, dans certains immeubles route de Genas, sur le site de l'INSA...

MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES

Dans la continuité de 2007, le Grand Lyon a accompagné les organisateurs de manifestations exceptionnelles dans la mise en place de la collecte sélective. L'objectif est de pratiquer **le geste du tri partout et tout le temps**. Des bacs de tri ont été installés et collectés par les équipes du Grand Lyon pendant les Nuits de Fourvière, certaines manifestations du festival « Tout Le Monde Dehors » organisé par la ville de Lyon, le Marathon de Lyon et d'autres manifestations municipales (fêtes de quartiers).



Pour information, en 2008, sur l'ensemble du Grand Lyon :

- collecte sélective (hors verre) :
quantité collectée : 48,3 kg/hab./an
quantité recyclée : 35,4 kg/hab./an
- verre
quantité collectée et recyclée : 18,8 kg/hab./an

Objectif quantité recyclée 2010 Grand Lyon verre + collecte sélective : 67 kg/hab./an

LES DÉCHÈTERIES

➔ Le réseau de déchèteries de la Communauté urbaine de Lyon compte 17 sites en 2008.

Une déchèterie est un centre aménagé ouvert au public pour le dépôt sélectif des déchets dont il ne peut se défaire de manière satisfaisante par la collecte normale des ordures ménagères, du fait de leur encombrement, de leur quantité ou de leur nature. Ce réseau a permis la collecte

de 121 332 tonnes de déchets dont 855 tonnes de Déchets Dangereux des Ménages (DDM) et 4 349 tonnes de déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE). Après stockage transitoire, ces déchets sont valorisés ou recyclés dans des filières adaptées, et à défaut, enfouis.

TYPE DE DÉCHETS DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIES (EN TONNES)

Type de déchets	Entrants	Recyclage	Valorisation organique	Valorisation énergétique	Enfouissement
Cartons	3 645	3 645			
Papiers	3 647	3 647			
Acier	6 308	6 308			
Bois	15 876	15 876*			
DDM : huile de vidange	140	140			
DDM : batteries	55	55			
DDM : piles	26	26			
DDM : autres déchets dangereux des ménages	634			634	
Déchets verts	30 955		30 955		
Plâtre	162	162			
Gravats	26 882				26 882**
Encombrants non valorisables	28 653			197	28 456
Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	4 349	4 349			
TOTAL 2008	121 332	34 208	30 995	831	55 338

* Les déchets bois sont valorisés en matière ou en énergie pour la fabrication de panneaux de particules.

**Les gravats de déchèteries ne servent plus de matériau de couverture mais sont enfouis.

DÉTAIL DES FILIÈRES DE TRAITEMENT DES MATÉRIAUX ACHÉMINÉS DANS LES DÉCHÈTERIES (TONNES)

Filières	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Évolution 2007-2008
Recyclage matière	13 433	13 442	13 536	13 067	13 485	13 723	26 251	31 805	34 208	7,6 %
Valorisation organique	18 117	19 648	22 074	18 733	23 834	22 470	23 428	28 427	30 955	8,9 %
Valorisation énergétique	67	15	0	8	135	192	436	612	831	35,8 %
Valorisation en matériaux de terrassement	22 354	23 583	26 887	22 712	23 803	25 185	26 242	0*	0*	0,0 %
Centre de stockage de déchets ultimes	24 729	26 354	30 329	31 853	33 682	32 821	23 842	54 342**	55 338**	1,8 %
TOTAL	78 700	83 042	92 826	86 373	95 119	94 391	100 199	115 177	121 332	5,3 %

* Les gravats ne sont plus valorisés en couverture de déchets au CSDU de Genas qui ne reçoit plus que des déchets inertes.

** Augmentation liée au passage en classe 3 du CSDU de Genas.

La quantité de déchets recyclés et valorisés continue d'augmenter, grâce aux nouvelles filières mises en place (DEEE, plâtre). Des essais d'incinération d'encombrants sont réalisés à l'UION de Bourgoin-Jallieu afin de diminuer l'enfouissement.

Champagne-au-Mont-d'Or

Impasse du Tronchon - 04 78 47 56 51

Décines

66/68 rue Paul et Marc Barbezat - 04 78 46 35 04

Francheville

29 route de la gare - 04 78 59 04 32

Genas

Rue de l'Égalité - 04 78 90 64 03

Givors

Z.I de Bans - 04 78 73 08 76

Grigny

Lieu dit St-Abdon - 04 72 24 12 29

Lyon 7^{ème}

12 bd. de l'Artillerie - 04 72 73 46 57

Lyon 9^{ème}

82 avenue Sidoine Apollinaire - 04 78 47 10 57

Neuville-sur-Saône

Avenue des Frères Lumière - 04 72 08 92 75

Pierre-Bénite

Chemin de la Gravière - 04 72 39 21 87

Rillieux-la-Pape

Route de Fontaines - 04 78 97 10 30

Saint-Genis-les-Ollières

2 avenue Louis Pradel - 04 78 57 16 59

Saint-Priest

Rue du Mâconnais - 04 78 21 07 43

Vaux-en-velin

15 rue Mendès-France - 04 78 80 71 39

Vénissieux

Rue Jean moulin - 04 78 70 56 65

Villeurbanne Nord

Rue Alfred Brinon - 04 78 84 56 09

Villeurbanne Sud

100-110 avenue Paul Krüger - 04 78 54 78 59



Horaires d'ouverture

Du 1^{er} novembre au 31 mars

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h
Samedi : 9h-17h - Dimanche : 9h-12h
(Sauf Givors, Grigny, Villeurbanne Brinon)

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-18h
Samedi : 8h30-18h30 - Dimanche : 9h-12h
(Sauf Givors, Grigny, Villeurbanne Brinon)

LES DÉCHÈTERIES DU GRAND LYON

Afin d'améliorer le service aux usagers, le Grand Lyon poursuit à la fois la création de nouvelles déchèteries et l'adaptation de son service :

- Extension des déchèteries de Champagne au Mont d'Or et Saint Priest, ce qui, pour cette dernière, a permis l'installation d'un caisson DDM.
- 1 721 768 accès en déchèteries (+ 9 % par rapport à 2007), 121 332 tonnes de déchets collectés, dont 54,4 % ont été valorisés ou recyclés.
- Mise en place à partir d'octobre 2008 du tri sélectif du plâtre avec valorisation matière dans 6 déchèteries.
- Poursuite de la collecte des DEEE « orphelins » c'est-à-dire ne pouvant pas être repris dans le cadre du système « un appareil repris pour un appareil acheté ».

- Développement du réseau de recycleries avec une nouvelle installation à Francheville en plus de celles de Lyon 9 et Villeurbanne Sud. Gérées par des associations caritatives, ces recycleries ont pour objectif la récupération d'objets, auparavant enfouis, pouvant désormais être réutilisés.
- Ouverture au public le dimanche matin de toutes les déchèteries du Grand Lyon depuis juin 2005, sauf celles de Villeurbanne Nord, Givors et Grigny.
- Lancement d'un projet de déchèterie sur le secteur de Mions/Corbas.

L'ensemble de ces mesures a permis d'augmenter d'environ 5 % les apports en déchèteries entre 2007 et 2008, soit près de 6 000 tonnes supplémentaires.

→ À noter qu'un déchet apporté en déchèterie coûte 5 fois moins cher que son abandon sur la voie publique.

LA COLLECTE DES DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES



En 2008, toutes les déchèteries sont désormais équipées pour recevoir les déchets dangereux des ménages. La déchèterie de Saint Priest a en effet été agrandie et équipée d'un caisson de stockage des DDM dès septembre 2008. Les peintures représentent les apports les plus importants (533 t), devant les huiles de vidange (140 t), les solvants (66 t) et les batteries (55 t).

En 2009, les radiographies argentiques seront collectées séparément par Terre d'Amitié, association humanitaire d'aide médicale, qui les revend à une entreprise spécialisée dans leur traitement.

La baisse très importante du tonnage de batteries (de 291 tonnes en 2006 à 55 tonnes en 2008) incite également à investir dans des abris sécurisés pour les protéger contre le vol.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Évolution 2007-2008
Tonnage collecté/an déchèteries	476	422	437	481	475	704	888	893	849	-4,9 %
Tonnage collecté/an points mobiles DDM et subdivisions	97	102	103	106	98	61	15	9	6	-33,3 %
TOTAL (t/an)	573	524	540	587	573	765	903	902	855	-5,2 %
Fréquentation annuelle en nombre d'usagers sur les points mobiles	10 515	10 354	10 554	9 903	8 624	5 372	1 794	677	473	-30,1 %

Il est à noter qu'une mauvaise gestion des DDM (abandon, vidage dans les égouts, brûlage à l'air libre ...)

entraîne de lourdes conséquences environnementales, en particulier sur la qualité des eaux.

LA COLLECTE DES DÉCHETS NON MÉNAGERS

La Communauté urbaine de Lyon a pour compétence la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés. Le terme assimilé s'applique aux déchets produits par les professionnels, publics ou privés, en même quantité (840 l/semaine) et nature qu'un ménage.

Depuis plusieurs années, le Grand Lyon s'est engagé dans une démarche de limitation de la collecte des gros producteurs de déchets non ménagers.

En 2008, ce sont 7 190 tonnes de déchets qui ont été ainsi retirées de la collecte communautaire et réorientées vers des filières plus adaptées.

L'année 2008 a également été marquée par une réflexion sur la mise en place de la redevance spéciale, comme le prévoit le plan d'actions stratégique déchets adopté en décembre 2007.

Un travail partenarial est conduit sur ce sujet entre la Direction de la Propreté et la Direction des Finances du Grand Lyon.

LA SÉCURITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Au sein de la division gestion des déchets, 8 agents chargés de la mise en œuvre (ACMO) au sens du décret du 10 juin 1985 modifié, composent le réseau prévention de la division. Ils sont répartis dans les différents sites de la division, conseillent et assistent les responsables de service dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité. Ils veillent notamment à la réalisation du programme annuel de prévention élaboré dans le respect de la politique « santé sécurité » du Grand Lyon.

En 2008, ce programme annuel comportait comme axes principaux de travail :

- L'évaluation des risques pour chacun des emplois de la division (collecte, traitement-valorisation, opérationnels et fonctionnels) pour définir les mesures de prévention associées (organisation du travail, prévention technique, formation du personnel),
- La gestion de la sécurité lors des interventions confiées aux entreprises extérieures (environ 400 plans de prévention et protocoles de sécurité réalisés dans le cadre des marchés publics),

- La formation sécurité des personnels (management de la prévention, formation aux métiers de la propreté, formations habilitantes ou non dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité et de la santé au travail),
- L'amélioration continue de notre organisation et la gestion des anomalies. Par exemple, une communication mensuelle dans chaque subdivision sur les statistiques « accidents du travail » a été mise en place en 2008, la traçabilité en matière de vérifications périodiques des équipements de travail a été améliorée, ou encore un système de géolocalisation appelé « Galimède » (GPS + téléphonie) a été installé dans les véhicules afin d'améliorer la sécurité des personnels tout en optimisant le service rendu au public.

L'organisation d'une démarche d'inspection externe, dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité a également été construite en 2008. Cette mission pourra ainsi être menée par le centre de gestion du Rhône au sein de différents services de la direction à partir de 2009.

ÊTRE À L'ÉCOUTE ET SENSIBILISER AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Aujourd'hui, la propreté urbaine et la gestion des déchets sont des éléments essentiels au développement durable de notre agglomération. Le Grand Lyon s'est donc engagé dans une politique innovante afin de trouver des solutions pour répondre aux enjeux de demain.

Le plan d'actions « Stratégie déchets » 2007-2017, voté en décembre 2007, vise à réduire les déchets à la source, à diminuer l'enfouissement, à limiter l'incinération et à développer le recyclage.

Pour s'inscrire dans cette démarche, les objectifs en matière de communication ont été les suivants :

Positionner la direction de la propreté comme référence en terme de performance,

Être à l'écoute et offrir un service communication de proximité aux usagers afin de répondre à leurs préoccupations,

Faire évoluer les comportements des usagers, en intégrant les notions de responsabilité et de développement durable,

Informier, mettre en œuvre et soutenir le plan d'actions déchets.

Ainsi, l'année 2008 a permis de développer le positionnement de la direction, en présentant par exemple le projet d'informatique embarquée, appelé Galimède, au salon Pollutec. Ce sujet, comme d'autres, a fait l'objet d'une forte médiatisation. A titre indicatif, le nombre de contacts avec la presse a augmenté de 118% (78 sollicitations, 6 points presse, 22 communiqués).

Par ailleurs, le concours d'idées « consommez mieux, triezy plus, recyclez », la remise du chèque à la Ligue contre le cancer, l'ouverture d'une 3^e recyclerie, l'accompagnement à la mise en place du tri dans les manifestations, ou en interne, le développement du centre de formation aux métiers de la propreté, ont été des temps forts de l'année 2008 en matière de gestion des déchets.

De plus, les **réseaux d'information** ont permis, au quotidien, une diffusion de messages et une sensibilisation des Grand-Lyonnais à l'évolution de leurs comportements.



• **Le réseau « jeune public »** : ce réseau a permis de sensibiliser près de 8 000 enfants, par le biais de l'information réalisée auprès des enseignants, du milieu associatif, par l'organisation de visites de sites ou animations, par l'envoi de documentation, le prêt d'expositions, ou, plus en amont, par la collaboration instaurée entre le Grand Lyon et divers réseaux, comme l'inspection d'académie ou la fondation « entreprise réussite scolaire ».

• **les mairies du Grand Lyon** : les mairies des 57 communes et des 9 arrondissements de Lyon sont d'excellents vecteurs d'information : c'est en effet vers eux que les habitants se tournent généralement pour être informés. Ainsi, 260 contacts ont été établis et 33 articles « types » ont été diffusés dans chaque commune, pour être édités par le biais des bulletins municipaux. Par ailleurs l'extranet des communes, nommé « Grand Lyon territoires », permet désormais de faciliter les échanges d'information.

L'équipe « qualité-information » a organisé également 414 visites des installations de traitement des déchets (centres de tri, centre de valorisation thermique, ou plateformes de compostage), notamment à destination des comités de quartiers .

Elle reste à l'écoute des usagers, et a répondu en 2008 à quelques 1 542 sollicitations, en majorité par l'intermédiaire du mail « proprete@grandlyon.org ».

Par ailleurs, les actions de "sensibilisation terrain" n'ont pas été en reste puisqu'une nouvelle équipe de 13 messagers du tri assure une communication de proximité auprès des usagers. Rendre les citoyens acteurs de leur environnement est, en effet, un des objectifs majeurs de la politique en matière de propreté urbaine et de gestion des déchets.

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

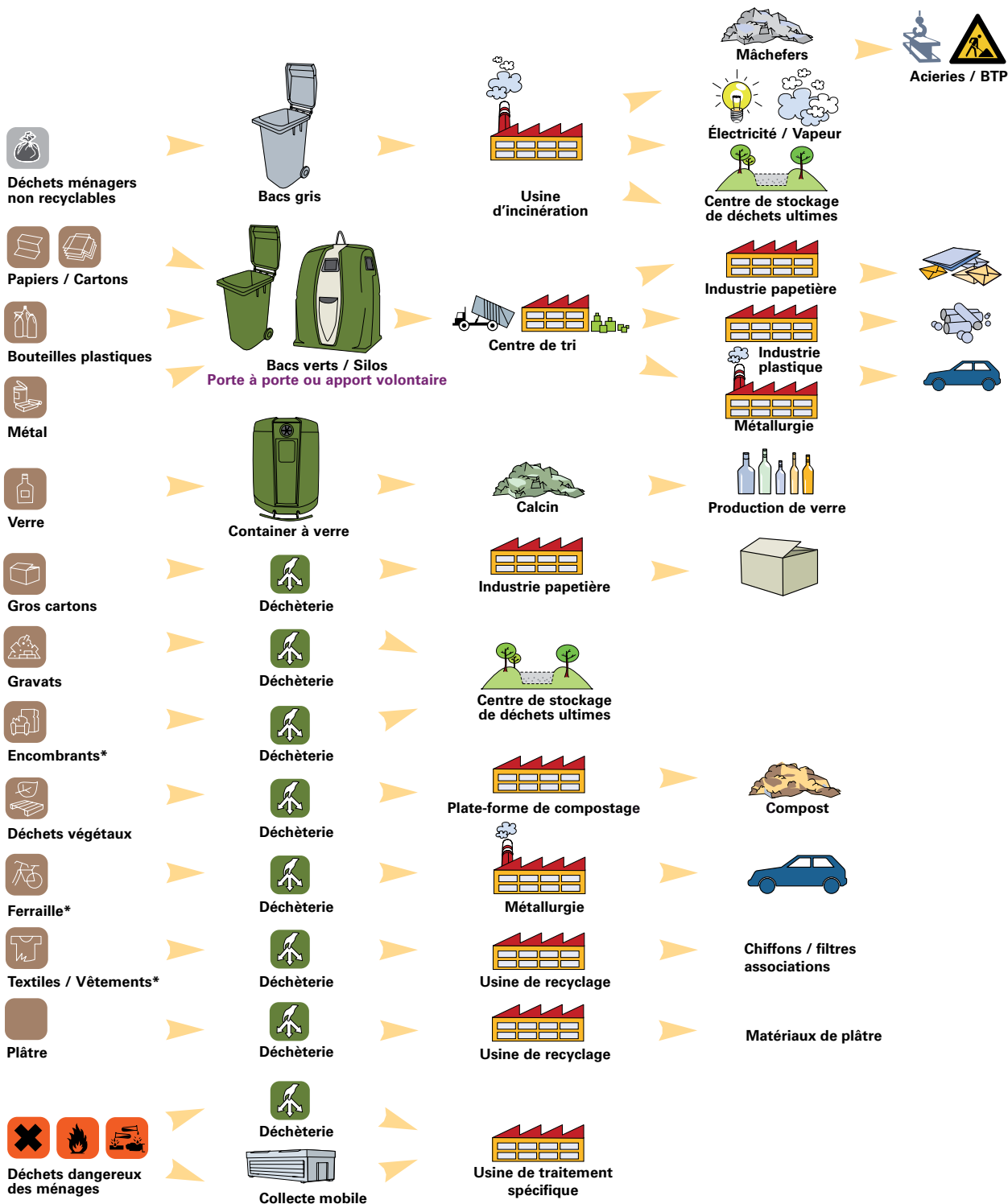
➔ Cheminement

Déchet

Collecte

Traitement

Recyclage / Valorisation



(*) : Trois recycleries gérées par deux associations caritatives (Notre Dame des Sans Abris et l'Armée du Salut) permettent de mettre à disposition une partie de ces objets à l'attention des associations caritatives.

LES CENTRES DE TRI : PRÉTRAITEMENT

PRINCIPE

Après leur collecte, les emballages et journaux/magazines sont transportés jusqu'aux centres de tri. Les déchets collectés sont alors séparés par matière, mis en balles, puis expédiés vers des filières de recyclage.

En 2008, 4 centres de tri ont accueilli les déchets ménagers du Grand Lyon :

- Rillieux la Pape (Société Véolia) : 33 925 tonnes
- Saint Fons (Société Nicollin) : 20 502 tonnes
- Irigny (Société Coved) : 5 248 tonnes en sous-traitance de la société Nicollin
- Saint Priest (Société Paprec) : 825 tonnes, issus de la collecte sélective de Givors et Grigny, dans le cadre d'une convention signée avec le SITOM Sud Rhône

Soit 60 500 tonnes de déchets issus de la collecte sélective.

RÉSULTATS (en tonnes)

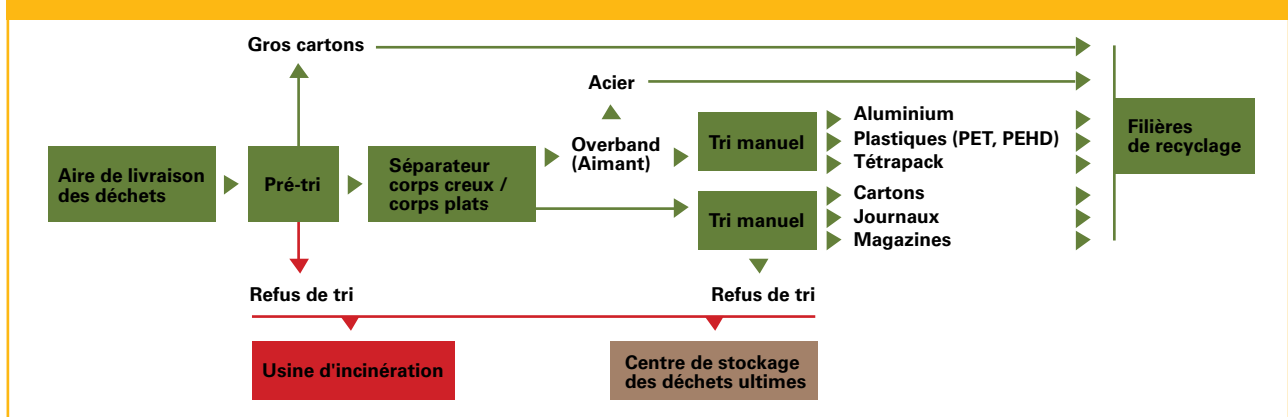
Stock fin 2007	195 t
Quantité recyclée	44 420 t
Refus de tri et freintes*	16 625 t
Stock fin 2008	- 350 t

*dont 147 tonnes de freintes.

Les freintes sont des pertes de matière sur la chaîne de tri.

Le taux de refus en 2008 est de 27,3%, soit une diminution de plus de 2 points par rapport à 2007 (29,6%).

FONCTIONNEMENT DES CENTRES DE TRI



LE RECYCLAGE

➡ En 2008, le taux de recyclage des déchets, toutes collectes confondues, a augmenté de 8%.

LA PROVENANCE DES MATÉRIAUX

Le recyclage des déchets a atteint 110 558 tonnes en 2008, soit 8% de plus qu'en 2007. Rapporté à l'ensemble des 535 663 tonnes de déchets ménagers et assimilés, cela représente un taux de recyclage de 20,6%. Les matériaux recyclés supplémentaires proviennent essentiellement des déchèteries (+ 8%,

soit 2 400 tonnes en plus), de la collecte sélective des bacs verts (+8%, soit 3 400 tonnes en plus) et des silos à verre (+10%, soit 2 100 tonnes en plus).

En y ajoutant le compostage, on obtient le taux de recyclage matière et organique de 25% en 2008. Le Grenelle de l'Environnement fixe un objectif de 35% en 2012 et 45% en 2015.

	Déchèteries	Silos verre	Centres de tri	Issu de l'incinération	Dépôts sauvages	Autres collectes	TOTAL (tonnes)
Verre	-	23 582	42	-	-	-	23 624
Papier	3 647	-	33 368	-	-	1	37 016
Cartons et briques	3 645	-	7 727	-	-	1	11 373
Bois	15 876	-	-	-	36	9	15 921
Acier	6 308	-	792	7 798	20	-	14 918
Aluminium	-	-	52	468	-	-	520
Plastique	-	-	2 439	-	-	-	2 439
Plâtre	162	-	-	-	-	-	162
Piles	26	-	-	-	-	-	26
Batteries	55	-	-	-	-	-	55
Huiles de vidange	140	-	-	-	-	-	140
DEEE	4 349	-	-	-	15	-	4 364
TOTAL (tonnes)	34 208	23 582	44 420	8 266	71	11	110 558

PRINCIPAUX RÉSULTATS DU RECYCLAGE (EN KG / HABBAN)

	Gisement estimé de déchets recyclables*	Quantité valorisée en 2002	Quantité valorisée en 2003	Quantité valorisée en 2004	Quantité valorisée en 2005	Quantité valorisée en 2006	Quantité valorisée en 2007	Quantité valorisée en 2008	Performances 2008 p/r gisement	Évolution des quantités produites entre 2007 et 2008****
Emballages en carton et briques alimentaires	18	4,74	3,91	6,36	6,54	6,57	7,21	8,11	45 %	12,5 %
dont collecte sélective	-	4,08	3,18	4,95	5,29	5,63	5,40	6,17	-	14,3 %
dont cartons déchèteries**	-	0,66	0,73	1,41	1,25	0,94	1,81	1,94	-	7,2 %
Plastiques	19	1,38	1,22	1,55	1,67	1,86	1,79	1,95	10 %	8,9 %
Acier	6	4,42	4,06	4,16	3,87	3,96	3,75	4,04	67 %	7,7 %
dont issu de la collecte sélective	-	0,57	0,5	0,57	0,59	0,59	0,59	0,63	-	6,8 %
dont extrait des mâchefers***	-	3,85	3,56	3,59	3,28	3,37	3,16	3,41	-	7,9 %
Aluminium	0,9	0,75	0,43	0,32	0,40	0,40	0,45	0,30	33 %	-33,3 %
dont issu de la collecte sélective	-	0,03	0,02	0,03	0,03	0,04	0,04	0,04	-	0,0 %
dont extrait des mâchefers***	-	0,72	0,41	0,29	0,37	0,36	0,41	0,26	-	-36,6 %
Verre	45	15,26	16,02	16,80	17,44	18,02	18,01	18,82	42 %	4,5 %
Sous total des emballages recyclables	88,9	26,55	25,64	29,19	29,92	30,81	31,21	33,22	37 %	6,4 %
Papiers	35	21,66	20,41	23,65	25,56	27,79	29,43	29,38	84 %	-0,2 %
dont journaux-magazines	-	8,1	5,78	9,46	10,41	12,77	15,13	16,65	-	10,0 %
dont gros de magasin	-	11,95	13,09	12,44	13,29	12,49	11,40	9,98	-	-12,5 %
dont papier déchèteries	-	1,61	1,54	1,75	1,86	2,53	2,90	2,75	-	-5,2 %
TOTAL des déchets recyclables	123,9	48,21	46,05	52,84	55,48	58,60	60,64	62,60	51 %	3,2 %

*Données utilisées par Eco-Emballages depuis 2002 **Emballages Ménagers recyclables issus du tri des cartons collectés en déchèteries et soutenus par Eco-Emballages ***La part réelle issue des mâchefers est estimée à 70% du tonnage envoyé aux filières pour l'aluminium et 55% pour l'acier (même pourcentage que le soutien Eco-Emballages) ****Les résultats 2008 sont calculés à partir du recensement de la population 2006.

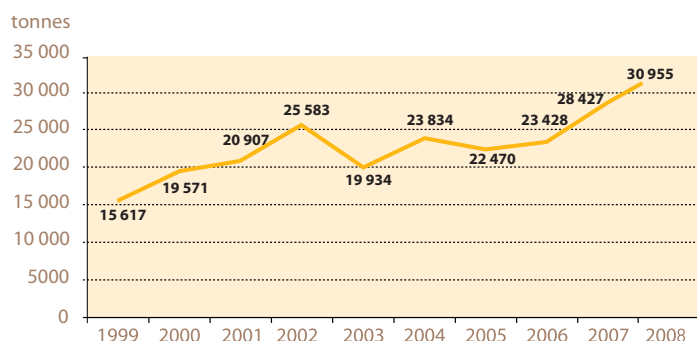
En 2008, 51% du gisement de la collecte sélective est effectivement recyclé.

LE COMPOSTAGE

LE COMPOSTAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIE

Le compostage concerne principalement les déchets végétaux déposés en déchèterie, soit 30 955 tonnes en 2008. A ce tonnage, s'ajoutent 728 tonnes de feuilles mortes provenant de la voie publique, 70 tonnes de déchets végétaux issus des services communautaires (Direction de la logistique et des bâtiments) et 637 tonnes des activités des services techniques des villes de Givors, Grigny et Vénissieux. Ces déchets sont traités sur deux plateformes de compostage situées à Décines et Ternay.

En 2008, la hausse du tonnage des déchets végétaux collectés se poursuit : + 9%.



LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Dans le cadre de la politique de gestion des déchets et conformément aux exigences du plan départemental d'élimination des déchets de 2003, la Communauté urbaine de Lyon a mis en place, depuis 2004, une action sur le compostage individuel.

L'objectif de cette opération est d'équiper 13 % de l'habitat pavillonnaire. Pour cela, il a été décidé d'aider financièrement les ménages pour l'achat d'un composteur individuel (le montant maximum de la participation financière du Grand Lyon est de 30 euros, à concurrence du prix d'achat).

A ce titre, le Grand Lyon propose aux communes qui réalisent l'animation de l'opération auprès de leurs habitants, de financer l'intervention d'un spécialiste du compostage individuel, pour des réunions publiques ou des sessions de formation.

Dans ce cadre, entre avril et octobre 2008, période propice à la réalisation du compostage :

- il s'est tenu 17 réunions publiques et formations regroupant en moyenne une vingtaine de personnes pour chaque session,
- le composteur de démonstration et les panneaux d'exposition ont été empruntés à hauteur de 60 jours pour être exposés lors de diverses manifestations printanières ou automnales.

Pour bénéficier de l'aide financière du Grand Lyon, l'utilisateur doit se rendre dans la mairie de sa commune, retirer un bon d'inscription, acheter son composteur et retourner en mairie avec son bon d'inscription, sa facture et son RIB.

La plupart des communes ont mis en place l'opération entre 2006 et 2008.

En septembre 2008, le Conseil Communautaire a délibéré sur la possibilité pour les communes ayant démarré l'opération en 2006 et 2007 et qui n'ont pas atteint leur quota de 13% de l'habitat pavillonnaire, de prolonger l'opération jusqu'au 31 décembre 2009.

Dans ce cadre, 80% des communes appartenant à la première phase de déploiement du dispositif se sont engagées dans la signature d'un avenant pour la prolongation de l'opération.



LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES DÉCHETS

FILIÈRE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS PAR VALORISATION ÉNERGÉTIQUE : LE CHOIX DU GRAND LYON

Le Grand Lyon possède deux centres de valorisation énergétique des ordures ménagères. L'un est situé dans le 7^e arrondissement de Lyon (usine Lyon Sud), propriété du Grand Lyon et exploité en régie. L'autre se trouve sur la commune de Rillieux-la-Pape (usine Lyon Nord), exploité par la société Valorly (Suez Environnement), dans le cadre d'une délégation de service public.

Ces usines ont toutes deux respecté l'échéance réglementaire du 28 décembre 2005, définie par l'arrêté du 20 septembre 2002, qui a imposé 190 obligations et normes nouvelles, dans les domaines des rejets liquides et atmosphériques des usines d'incinération, et dans leur mode d'exploitation. Au total, le Grand Lyon a investi 57 millions d'euros dans ces deux installations.

Les émissions polluantes ont encore été réduites et le Grand Lyon a décidé d'aller au-delà de la norme imposée de 200 mg/Nm³ pour les oxydes d'azote en retenant une technologie performante permettant de garantir un rejet à la cheminée inférieure à 80 mg / Nm³.

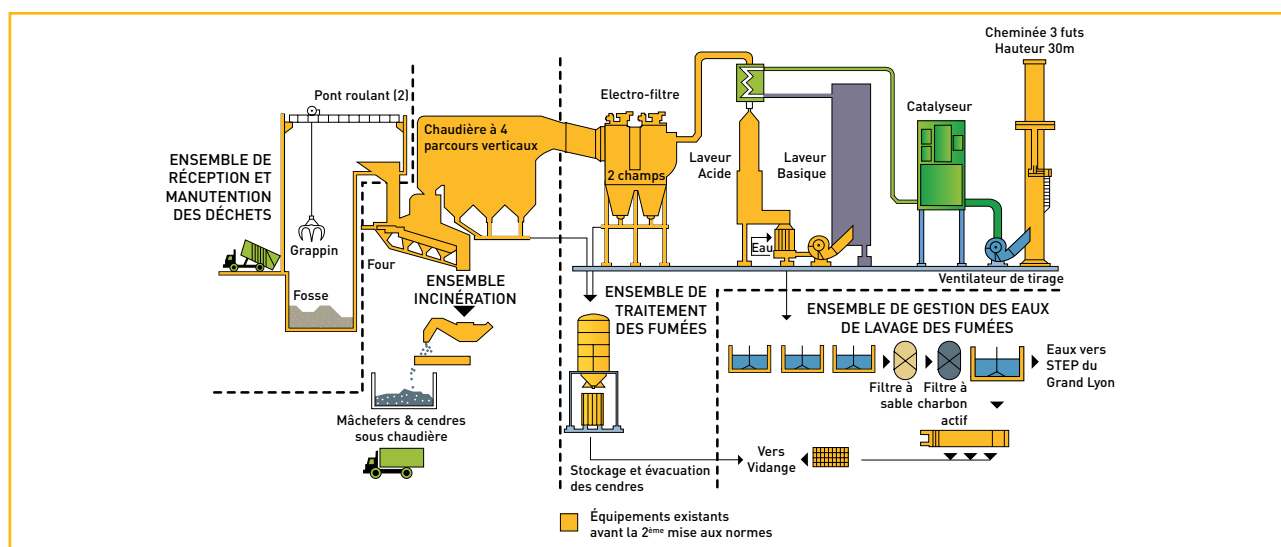
Les performances sont récapitulées dans le tableau ci-dessous.

Sur l'usine Lyon sud, le panache de vapeur à la cheminée est en outre fortement atténué, et devient même invisible à l'œil nu dès que la température extérieure devient clémente (12°C), concourant à améliorer l'environnement visuel de la ville.

Le schéma sous le tableau présente le procédé industriel en place à l'usine Lyon sud : les équipements de dernière génération apparaissent en couleur, les autres en orangé étant antérieurs à 2005. Le procédé industriel de l'usine Lyon nord est identique à quelques détails près.

Paramètres	Unité Valeur exprimée en moyenne journalière	Précédente réglementation : Arrêté du 25/01/91	Arrêté du 20/09/2005	Valeurs garanties après travaux
Poussières	mg/Nm ³	30	10	10
COT (Carbone Organique Total)	mg/Nm ³	20	10	10
HCl (Acide chlorhydrique)	mg/Nm ³	50	10	10
HF (Acide fluorhydrique)	mg/Nm ³	2	1	1
SO ₂ (Dioxyde de soufre)	mg/Nm ³	300	50	50
NOx (Monoxyde et dioxyde d'azote)	mg/Nm ³	Pas de norme	200	70
CO (Monoxyde de carbone)	mg/Nm ³	100	50	50
Dioxines et furanes	ng/Nm ³	Pas de norme	0,1	0,1
Cd + Tl (Cadmium et Thallium)	mg/Nm ³	Pas de norme	0,05	0,05
Hg (Mercure)	mg/Nm ³	Pas de norme	0,05	0,05
Autres métaux lourds	mg/Nm ³	0,5	0,5	0,05

Les dioxines furanes se mesurent en nanogrammes : 1 milliardième de gramme (10⁻⁹). Les autres éléments se mesurent en milligrammes.



LES DÉCHETS VALORISÉS EN 2008 : BILAN ENTRÉES ET SORTIES

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Evolution 2007-2008
Lyon Sud	235 072	238 230	239 310	236 715	241 879	217 010	227 025	221 610	227 033	2,4 %
Lyon Nord	154 355	157 623	154 761	146 596	154 455	132 904	134 247	142 206	147 900	4,0 %
Bourgoin Jallieu	-	-	-	-	-	-	-	24	4 814	-
Tonnage total incinéré	389 427	395 853	394 071	383 311	396 334	349 914	361 272	363 840	379 747	4,4 %

*Le tonnage incinéré n'inclut pas les détournements depuis l'usine Lyon Nord vers d'autres sites de traitement (2 020 tonnes).

379 747 tonnes de déchets ont été valorisées énergétiquement en 2008 dans les deux usines d'incinération des ordures ménagères de la Communauté urbaine de Lyon dont 227 033 tonnes à Lyon Sud et 147 900 tonnes à Lyon Nord.

	DISPONIBILITÉ MOYENNE SUR L'ANNÉE
Lyon Sud	92 %
Lyon Nord*	86 %

Sur l'usine Lyon Sud, l'année 2008 a permis la réalisation d'importants travaux de rénovation justifiés par la mi-vie de l'installation. Ces travaux sont accompagnés, quand cela est possible, d'adaptations visant à améliorer les performances de l'existant. C'est le cas notamment de travaux qui ont permis d'accroître notablement la valorisation thermique sur le réseau de chauffage urbain du Grand Lyon (+12%) ainsi que de la rénovation d'équipements de traitement des fumées de première génération (électrofiltres et laveurs à la chaux) permettant de renforcer la performance environnementale.

Du côté de l'usine Lyon Nord, le déploiement de l'avenant 10 contractuel au 1^{er} janvier 2007 se poursuit, notamment avec le détournement de déchets à la charge du délégataire en cas d'arrêts imprévus. Le tonnage pris en charge par le délégataire a ainsi retrouvé un niveau acceptable par rapport au potentiel du site (149 920 tonnes), et cela grâce aux plus faibles détournements réalisés par le délégataire depuis son site (2 020 tonnes). L'objectif de restaurer une capacité annuelle de plus de 150 000 tonnes de déchets transformées en énergie sur le site même de l'usine Lyon

ORIGINE DES DÉCHETS

TONNAGES INCINÉRÉS 2008	
Collecte d'ordures ménagères	328 229
Ebouages	4 239
Corbeilles de propreté	3 196
Marchés, halles	7 735
Collectes privées	1 392
Grand Lyon : autres directions	846
Communes extérieures au Grand Lyon	20 806
Déchèteries du Grand Lyon	197
Refus de tri	13 074
Feuilles souillées ou en mélange	33
TOTAL	379 747

Nord reste d'actualité, avec le renforcement de la maintenance préventive associée au passage d'une approche purement financière à une approche plus technique.

Les rejets produits par les deux usines d'incinération du Grand Lyon font l'objet d'une surveillance en continu de leurs émissions atmosphériques. Les résultats sont adressés mensuellement à la DRIRE.

L'usine Lyon Nord est certifiée ISO 14 001 (système de management environnemental) depuis 1997. La Direction de la propreté a décidé d'initier un processus de certification identique sur l'usine Lyon Sud.

En 2008, 8 035 tonnes de déchets ultimes (cendres d'électrofiltres et de chaudières, et gâteaux de filtration de la station de traitement physico-chimique des effluents) issus des centres de valorisation énergétique ont été orientés vers le Centre de Stockage de Déchets Ultimes de classe I de Vaivre (Haute Saône).

Les mâchefers d'incinération subissent un traitement à l'usine permettant une première extraction de métaux ferreux. Les mâchefers sont ensuite envoyés vers deux plateformes de maturation pour en extraire les métaux ferreux résiduels, non ferreux et même précieux, et les préparer à la valorisation en achevant la dégradation de la matière organique à l'air libre. De l'usine à la destination finale en sous-couche routière, la traçabilité est assurée à travers un plan qualité.

MÂCHEFERS PRODUITS EN 2008 (EN TONNES)

	Lyon Sud	Lyon Nord	Total
Tonnage acier extrait des mâchefers sur des UIOMs	2 938	2 172	5 110
Tonnage de mâchefers envoyés aux plateformes de maturation	50 341	32 304	82 645
Tonnage des métaux ferreux et non ferreux extraits sur les plateformes de maturation	1 596	1 560	3 156
Tonnage des mâchefers valorisés en sous couche routière	48 745	30 744	79 489



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE : RÉSULTATS 2008

Les usines d'incinération produisent de la vapeur surchauffée à plus de 350°C et 40 bars. L'énergie de cette vapeur est mise à profit pour faire tourner des turbines de production électriques et surtout réchauffer l'eau circulant dans les réseaux de chauffage urbain (réseau Lyon

Villeurbanne pour l'usine Lyon Sud et réseau de Rillieux-la-Pape pour l'usine Lyon Nord)

En 2008, le calcul du taux de valorisation énergétique a été modifié et aligné sur le calcul défini par la circulaire liée à la nouvelle TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes) sur les tonnages incinérés et applicable au 1^{er} janvier 2009.

		Usine Lyon Sud	Usine Lyon Nord
Ordures ménagères (tonnes) Incinérées	T	227 033	147 900
Vapeur d'eau produite (tonnes)		593 528	376 865
Énergie thermique (MWh) Total énergie thermique exportée	Eth _p	220 949	80 664
Vente chauffage urbain (Elvya)		192 977	80 664
Réseau vapeur		27 972	0
Énergie électrique (MWhé) Électricité totale produite	Ee _p	48 318	31 628
Électricité vendue EDF		18 641	17 144
Électricité autoconsommée		29 677	14 484
Gaz naturel (MWh PCI*) Total gaz naturel consommé	Ec _a	20 583	20 954
Consommé par les fours		2 527	7 605
Consommé par le traitement des fumées	Pe	18 056	13 349
Performance énergétique**		65,8 %	41 %

* Facteur de correction utilisé = PCI / PCS : 0,9

** Calculé selon la formule précisée dans la circulaire 09-030 du 30 mars 2009 publiée au bulletin officiel des douanes le 30 mars 2009
 $Pe = [(2,6 \times Ee_p + 1,1 \times Eth_p) - (2,6 \times Ee_a + 1,1 \times Eth_a + Ec_a)] / 2,3 \times T$

Le fait que l'usine Lyon Sud approvisionne à hauteur de 50% le 3^e réseau français de chauffage urbain lui confère un avantage certain en terme de performance énergétique par rapport à l'usine Lyon Nord, qui ne dispose pas d'un réseau aussi vaste. Cette performance énergétique élevée pour une usine d'incinération (> 60%), associée à un seuil de rejet des

NOX inférieur à 80 mg/Nm³, lui permet de bénéficier de la minoration maximale sur le barème de la nouvelle TGAP. L'usine Lyon Nord bénéficie également de cette minoration en couplant un seuil de rejet des NOX inférieure à 80 mg/Nm³, à l'initiative du Grand Lyon, avec la certification environnementale ISO 14001 de son site.

LE TRAITEMENT EN CENTRE DE STOCKAGE DE DÉCHETS ULTIMES (CSDU)

Les déchets collectés par la Communauté urbaine de Lyon sont traités dans différentes installations. En sortie de ces traitements, il reste une part de déchets enfouis en Centre de Stockage de Déchets Ultimes (CSDU). En 2008, 14% des déchets traités ont été enfouis. Ces quantités ont diminué de 24% entre 2007 et 2008.

L'un des objectifs du Grenelle de l'environnement est de diminuer de 15% d'ici 2012 la part des déchets enfouis et incinérés.

La Communauté urbaine de Lyon possède deux centres de stockage pour les déchets ultimes : l'un est situé à Rillieux la Pape et est fermé depuis 2004 ; l'autre est situé à Genas et n'accueille depuis 2006 que des déchets inertes (classe III). Les autres déchets enfouis sont, selon leur nature, dirigés vers des installations privées.

CSDU SITUÉ À RILLIEUX LA PAPE

La végétalisation des dernières zones du CSDU de Rillieux la Pape s'est poursuivie en 2006. Le site est passé en

phase de post-exploitation en 2007 ; il fait depuis l'objet d'un suivi régulier. La mise en place de servitudes d'utilité publique en 2006 permet de garantir l'intégrité du site.

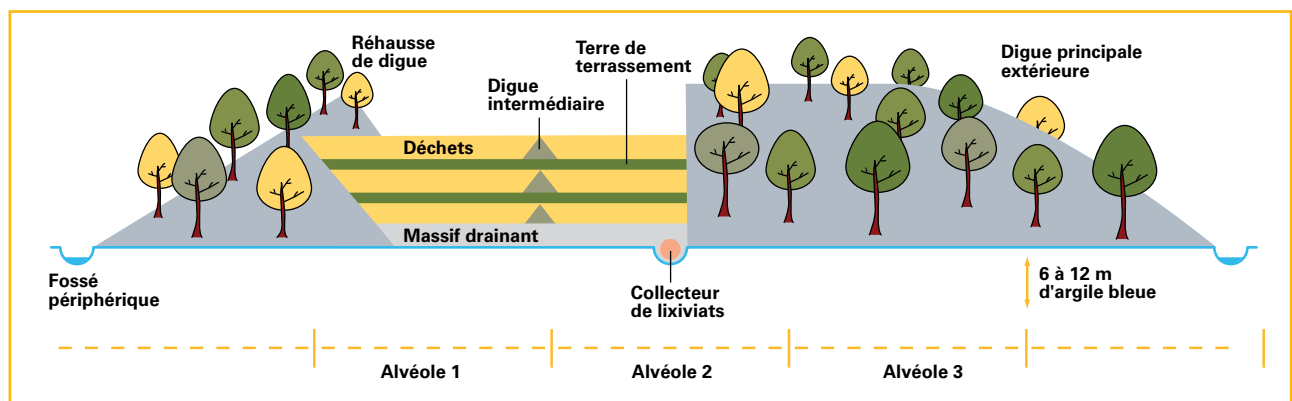
CSDU SITUÉ À GENAS

En 2008, ce site a accueilli 26 358 tonnes de gravats issus des déchèteries, auxquels on a ajouté 241 tonnes en provenance des autres directions du Grand Lyon et 12 tonnes issus de l'ébouage, soit 26 611 tonnes.

Depuis le 1^{er} juillet 2006, le site a changé de statut, il est ainsi passé de classe II (enfouissement des encombrants et déchets inertes issus des déchèteries), à classe III (enfouissement des déchets ultimes inertes uniquement). Il n'accueille dorénavant que des gravats, considérés comme des déchets inertes.

Pour information, 524 tonnes de gravats issus de la déchèterie de Givors ont été enfouis en CSDU privés de classe II (Nicollin à St Romain en Gal).

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Evolution 2007-2008
TOTAL des déchets stockés	154 071	120 133	117 071	119 933	111 483	141 786	113 947	112 201	84 922	- 24 %
en CSDU de classe I	7 081	7 557	7 344	6 993	7 661	6 540	7 757	7 908	8 035	2 %
en CSDU de classe II	146 990	112 576	109 727	112 940	103 822	135 246	106 190	79 375	50 276	- 37 %
dont CSDU Genas	32 926	44 516	53 529	49 692	50 890	60 790	35 880	0	0	0 %
dont CSDU Rillieux	40 455	10 510	11 968	11 544	12 306	0	0	0	0	0 %
dont CSDU privés	73 609	57 550	44 230	51 704	40 626	74 456	70 310	79 375	50 276	-37 %
en CSDU de classe III (Genas)	0	0	0	0	0	0	0	24 918	26 611	7 %



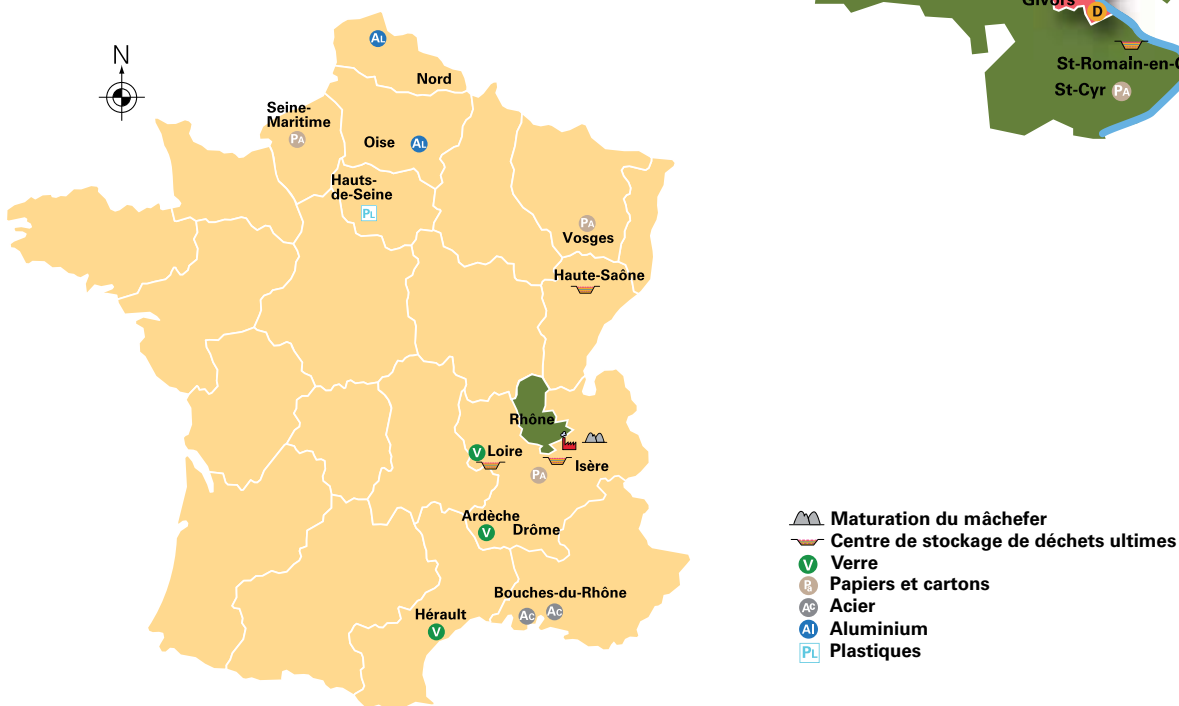


LES SITES DE TRAITEMENT DU GRAND LYON

SUR LE TERRITOIRE DU GRAND LYON

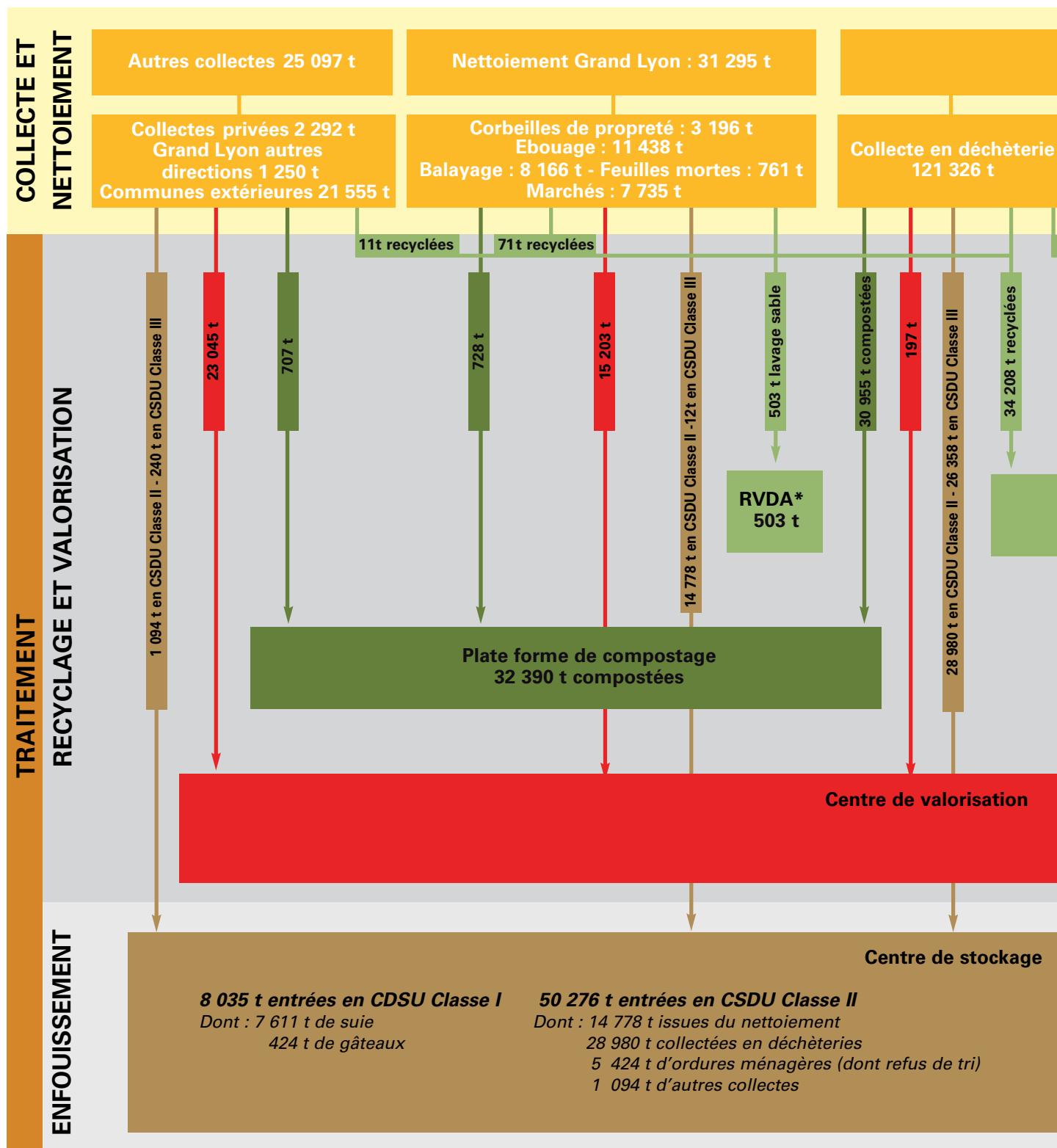


AU NIVEAU NATIONAL



	Ville	Département	Tonnages 2008
Incinération			
Usine d'incinération Lyon Nord	Rillieux la Pape	Rhône	227 033
Usine d'incinération Lyon Sud	Lyon 7	Rhône	147 900
Usine d'incinération de Bourgoin Jallieu	Bourgoin Jallieu	Isère	4 814
Compostage			
Plate-forme de compostage MSE	Décines	Rhône	17 243
Plate-forme de compostage COVALE	Ternay	Rhône	15 147
Maturation du mâchefer			
Plate-forme de maturation Moulin TP	Bourgoin Jallieu	Isère	47 754
Plate-forme de maturation Perrier TP	Saint Priest	Rhône	34 891
Centre de stockage de déchets ultimes			
Centre de stockage de déchets ultimes à Genas	Genas	Rhône	26 611
Centre de stockage de déchets ultimes de Ecospace (Classe I)	Vaivre et Montoille	Haute Saône	8 035
Centre de stockage de déchets ultimes de Satrod	Roche la Molière	Loire	5 295
Centre de stockage de déchets ultimes de MOS Satolas	Satolas	Isère	5 422
Centre de stockage de déchets ultimes de Nicollin	Saint Romain en Gal	Rhône	2 748
Centre de transfert NICOLLIN vers CSDU	Saint Fons	Rhône	11 978
Centres de transfert MOS vers CSDU		Rhône	24 704
CSDU (refus de tri issu de PAPREC)			129
Centre de tri			
Centre de tri NICOLLIN	Saint Fons	Rhône	20 502
Centre de tri COVED	Irigny	Rhône	5 248
Centre de tri ONYX	Rillieux la Pape	Rhône	33 925
Centre de tri PAPREC (collecte PAP Givors Grigny)	Saint Priest	Rhône	825
Verre			
Guerin (plateforme de stockage avant départ filière)	Saint Fons	Rhône	23 624
O-I Manufacturing France. Usine de recyclage du verre (Guerin + stock)			23 272
Usine de LABEGUDE	Labegude	Ardèche	11 881
Usine de recyclage du verre de Béziers	Béziers	Hérault	10 495
Usine de recyclage du verre de Veauche	Veauche	Loire	896
Papiers et cartons			
Papeteries Emin Leydier (recyclage des cartons d'emballages issus de la collecte sélective et des déchèteries)	Saint Vallier	Drôme	10 274
Centre de traitement Paprec (recyclage des gros cartons et des papiers collectés en déchèteries et papier issu de la collecte sélective)	Saint Priest	Rhône	5 487
Filières agréée REVIPAC pour la reprise des Emballages liquides ménagers			300
Centre de traitement AVP (recyclage des papiers issus de la collecte sélective)			26 747
Centre de traitement RCP (carton issu des déchèteries)	Saint Cyr	Rhône	74
Papèterie N.S. GOLBEY (papier issu de la collecte sélective)	Golbey	Vosges	4 006
UPM (papier issu de la collecte sélective)	Grande Couronne	Seine maritime	116
VEOLIA RECYCLING (papier issu de la collecte sélective)			1 384
Aciers			
Purfer (conditionnement des ferrailles collectées en déchèteries)	Vaulx en Velin	Rhône	6 228
Metacentre (conditionnement des ferrailles collectées en déchèteries Givors et Grigny)	Saint Fons	Rhône	101
Usine Arcelor Packaging (recyclage de l'acier issu de la collecte sélective)	Fos sur mer	Bouches du Rhône	792
Usine APR (recyclage de l'acier extrait des mâchefers)	Aix en Provence	Bouches du Rhône	7 798
Aluminium			
Usine RECOVCO (recyclage de l'aluminium issu de la collecte sélective)	Compiègne	Oise	52
BAUDELET METAUX (recyclage de l'aluminium issu des mâchefers)	Blaringhem	Nord	468
Plastiques			
Filière agréée : Valorplast (les destinations chez les régénérateurs ne nous sont plus communiquées)	Paris la défense	Haut de Seine	2 439
Bois			
SERDEX (déchèteries + associations)	Saint Priest	Rhône	15 921
Plâtre			
SERDEX (déchèteries + associations)	Saint Priest	Rhône	162
Déchets dangereux des ménages (DDM)			
SARP (recyclage des batteries collectées en déchèteries)	Collonges	Rhône	55
S.R.R.H.U (recyclage des huiles minérales collectées en déchèteries)	Saint Fons	Rhône	140
COREPILE (recyclage des piles collectées en déchèteries)			26
LABO-SERVICES (traitement des autres DDM)	Givors	Rhône	634
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)			
Filière agréée : ERP			4 355
Filière agréée : RECYLUM			9

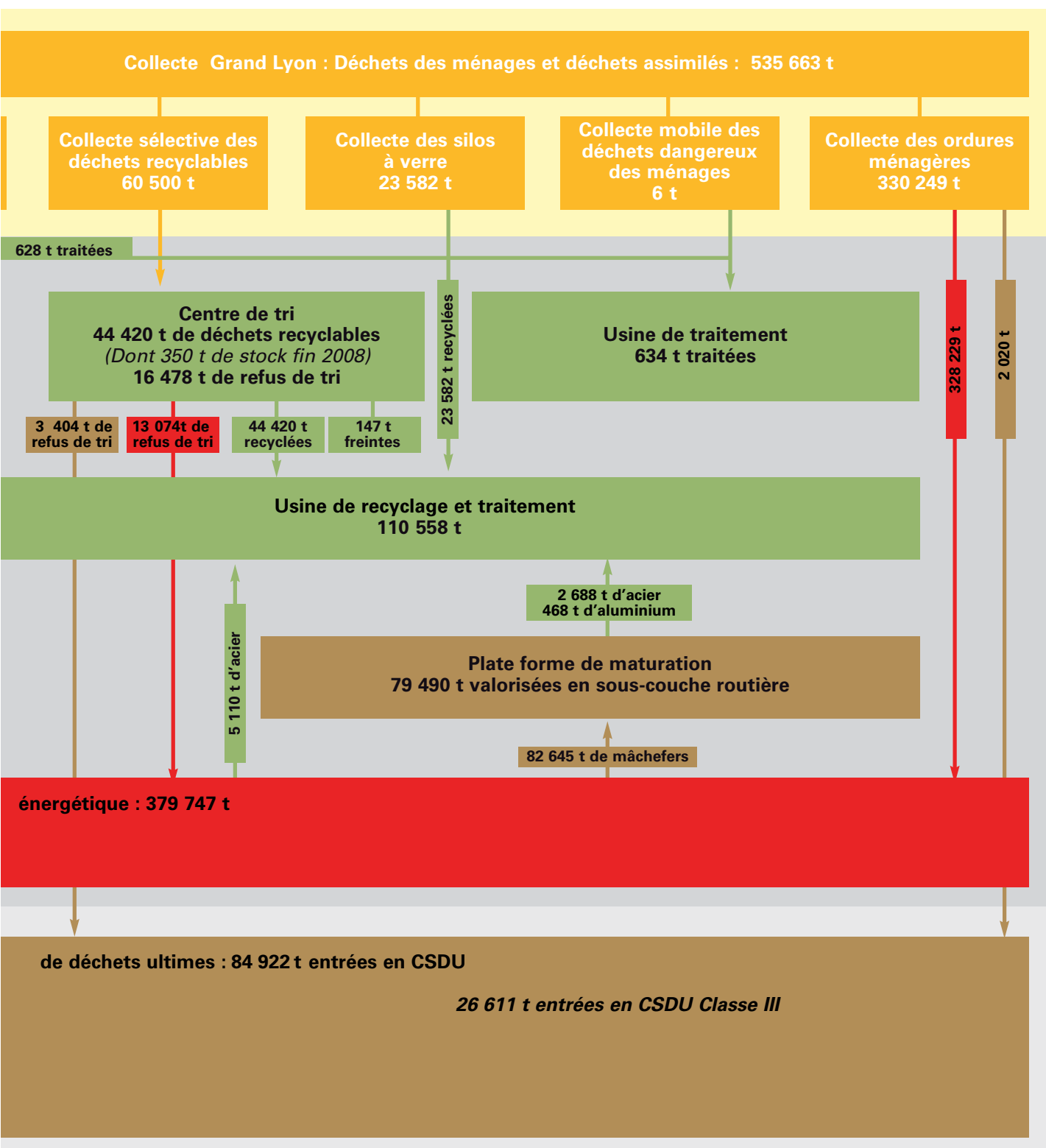
LE SCHÉMA DE GESTION DES



*RVDA : Réception et valorisation des déchets d'assainissement

DÉCHETS DU GRAND LYON

TOTAL GRAND LYON : 592 055 TONNES (collecte = 535 663 t + Nettoiement = 31 295 t + Autres collectes = 25 097 t)





LES INDICATEURS FINANCIERS

LES MODALITÉS D'EXPLOITATION DU SERVICE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

2008	Régie	Marché public de services	Délégation
Collecte			
Ordures ménagères	50% subdivisions COL	50% Sita Mos/Serned/ISS environnement	
Sélective	50% subdivisions COL	50% Sita Mos/Serned/ISS environnement	
Verre		100% Veolia/Guérin	
Déchets dangereux des ménages		100% Labo Services/Sita Mos	
Traitement			
Centre de tri		100% Véolia et Nicolin	
Incinération	60% Subdivision ULS		40% Valorly
Centre de stockage de déchets ultimes		100% Serpol	
Déchèteries		100% Onyx/ISS Environnement Sita Mos/Nicollin/Coved/Serned	
Plate-forme de compostage		100% MSE et Covale	
Plate-forme de maturation des mâchefers		100% Perrier TP et Moulin/Modus Valoris	

La collecte des ordures ménagères et la collecte sélective sont effectuées pour 50% de la population du Grand Lyon en régie directe avec les agents et les moyens de la Communauté urbaine, et pour le reste, par des entreprises dans le cadre de marchés publics de prestations de service qui se sont traduits, depuis le renouvellement des marchés le 15 décembre 2007 par une diminution d'environ 30% du coût à la tonne collectée.

Les collectes du verre et des déchets dangereux des ménages sont totalement effectuées par des entreprises dans le cadre d'un marché public de service.

L'incinération des ordures ménagères est partagée entre l'usine de Gerland (Lyon 7^e), exploitée en régie par la Communauté urbaine, et l'usine de Rillieux-la-Pape, de la société Valorly, dans le cadre d'une délégation de service public.

L'exploitation des 17 déchèteries et du Centre de Stockage de Déchets Ultimes communautaire est assurée par des entreprises dans le cadre de marchés publics de service.

Le délestage des ordures ménagères en Centre de Stockage de Déchets Ultimes privés, l'enlèvement et le traitement des mâchefers de l'usine de Gerland ainsi que le compostage des déchets verts font également l'objet de marchés publics de service.

Les centres de tri sont directement exploités par des entreprises dans le cadre de marchés publics de service. Ils sont passés de 4 à 2 à compter du 4 décembre 2007.

LE MONTANT DES DÉPENSES

Le montant annuel des dépenses d'élimination des déchets (collecte et traitement) comprend l'ensemble des dépenses directes de fonctionnement (marchés, locations, fournitures diverses et études), les dépenses de personnel communautaire directement affectées à la collecte et au traitement des déchets ainsi qu'une partie des frais de structure (amortissements, entretien des bâtiments communautaires ...).

En 2008, le montant total des dépenses d'élimination des déchets communautaires s'est élevé à :

- 112,2 millions d'euros bruts, soit en net 90,9 millions d'euros TTC (dépenses – recettes diverses)
- Coût net de la collecte : 43,44 millions d'euros
- Coût net du traitement : 47,48 millions d'euros

La collecte des déchets ménagers et assimilés a coûté 111 euros net/tonne en 2008, soit 35 euros net/habitant en 2008 (41 euros net/habitant en 2007).

Le traitement des déchets ménagers et assimilés a coûté 80 euros net/tonne en 2008, soit 38 euros net/habitant en 2008 (38 euros net/habitant en 2007).

	Coûts M€	€/tonne	€/habitant
Collecte	43,44	111*	35
Traitement	47,48	80**	38

* 390 749 t. d'ordures ménagères collectées
 ** 592 055 t. de déchets traités au Grand Lyon

LES MODALITÉS DE FINANCEMENT

Ces dépenses sont financées par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dont le produit s'est élevé à 101,9 millions d'euros en 2008.

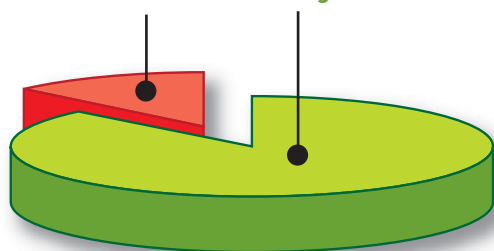
Par ailleurs, des recettes spécifiques d'élimination des déchets ont été faites sur la valorisation énergétique de l'usine d'incinération de Gerland, les ventes de matériaux recyclés et les aides diverses (Eco-Emballages).

Les recettes de l'année 2008 se sont élevées à 21,3 millions d'euros TTC.

LA RÉPARTITION DU FINANCEMENT

17 %
 Recettes de fonctionnement et investissement (valorisation énergétique, vente de matériaux...)

83 %
 Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères



LE MONTANT DES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES

Les principales prestations rémunérées dans le cadre de marchés ou de délégations de service public ont été en 2008 :

Collecte des ordures ménagères	14,03 M€ TTC
L'incinération à l'usine de Rillieux-la-Pape	21,39 M€ TTC
Les centres de tri	8,44 M€ TTC
Les déchèteries et CSDU communautaires	8,34 M€ TTC
Le délestage des ordures en CSDU privés	6,22 M€ TTC
Le traitement des résidus et mâchefers d'incinération	1,25 M€ TTC
Les subventions pour les composteurs	0,02 M€ TTC

LE MONTANT REVERSÉ À LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Par le biais d'une convention, le Grand Lyon verse chaque année une participation financière à la ligue contre le cancer qui correspond à la revente du verre collecté l'année précédente (21 504 tonnes en 2007) dans les silos situés sur son territoire.

Ainsi, en 2008, l'association a obtenu **65 587 €** de la part du Grand Lyon (64 153 € en 2007).





➔ LA PROPRETÉ EN QUELQUES CHIFFRES

UN TERRITOIRE DE 515 KM², 1 253 179 HABITANTS, 2077 AGENTS À VOTRE SERVICE

DE NOMBREUSES COMPÉTENCES

Collecte

- 115 bennes à ordures ménagères
- 302 circuits de collecte
- 227 326 bacs gris collectés (soit 48 740 400 litres)
- 156 868 bacs verts collectés (soit 32 125 310 litres)
- 2 196 silos à verre appartenant au Grand Lyon, soit 1 silo pour 570 habitants
- 18,3 millions d'euros de masse salariale

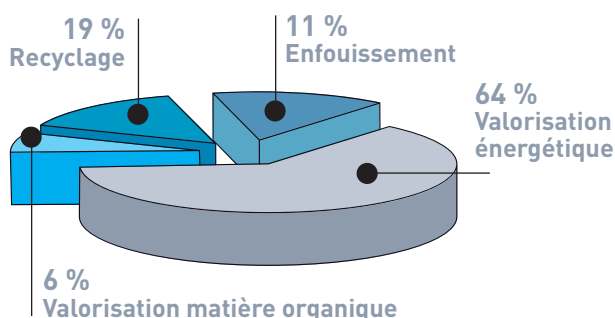
Sur les 535 663 tonnes de déchets des ménages du Grand Lyon collectés :

- part des déchets valorisés énergétiquement : 64%
- part des déchets valorisés organiquement : 6%
- part des déchets recyclés : 19%
- part des déchets enfouis : 11%
- 60 762 tonnes en Centres de Stockage de Déchets Ultimes
- 60 500 tonnes de déchets issus de la collecte sélective
- 855 tonnes de déchets dangereux des ménages

Traitement

- 592 055 tonnes de déchets traités (territoire du Grand Lyon et communes extérieures)
- 17 déchèteries réparties sur le territoire
- 2 usines d'incinération d'une capacité totale de 390 000 à 400 000 tonnes par an
- Taux de valorisation énergétique : 53,4%
- 1 centre de Stockage de déchets ultimes de classe III, de capacité disponible de 100 000 m³

Filières de traitement suivies par les déchets ménagers et assimilés



Nettoieiment

- 31 295 tonnes de déchets de nettoieiment
- 1 273 agents
- 77 millions d'euros de budget global de fonctionnement
- 2 650 km de voies communautaires à nettoieiment dont :
 - 59 km de voies piétonnes
 - 67 km de talus et faussés fauchés
 - 200 ha de surfaces fauchées
 - 360 ha d'espaces perméables dés herbés
 - 216 marchés alimentaires ou forains par semaine, soit environ 11 200 par an, correspondant à un tonnage collecté d'environ 7 000 tonnes par an.
- 9 273 corbeilles de propreté
- 10 500 bouches de lavage

Déneigement 2008-2009

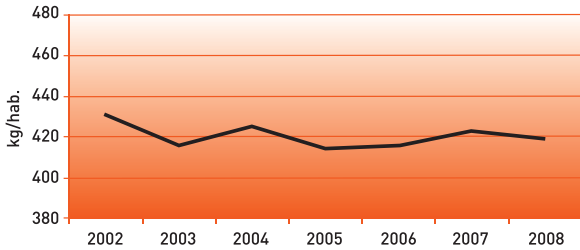
- Trois niveaux d'intervention sur les 2 650 km de voies communautaires :
 - niveau I : réseau structurant, voies d'accès aux hôpitaux, transports en commun hors site propre : 550 km
 - niveau II : voies à fort trafic : 1 100 km
 - niveau III : voies de desserte locale : 1 000 km
- 18 semaines d'astreinte 7j/7 -24h sur 24, de novembre à mars
- 1 306 agents impliqués et formés
- 7 épisodes neigeux recensés et 9 avec températures négatives, nécessitant un traitement des ouvrages d'art.
- matériel pouvant être mobilisé : 94 véhicules d'intervention dont 31 en régie
- 235 circuits de viabilité hivernale
- 23 000 tonnes de sel sur 9 dépôts et 1 100 coffres à sel
- Coût 2007- 2008 : 3 101 400 euros (dont 1 675 000 euros en entreprises et 1 258 000 euros en régie + 95 000 euros prestations météo, assistance tel PC neige, centrales à saumure, logistique et télécom)
- 73 400 euros pour la maintenance des dépôts de viabilité hivernale.



➔ LES INDICATEURS DE SUIVI

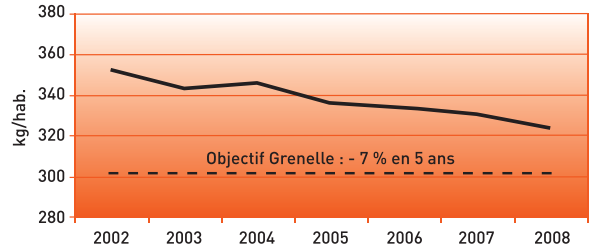
La page (ci-contre) d'indicateurs de suivi vise à évaluer la qualité et la performance du service public de collecte, de traitement et de valorisation du Grand Lyon. Cette clarification des activités s'inscrit dans une démarche de développement durable.

Évolution de la quantité de déchets ménagers assimilés collectés (OM+CS+verre+déchèteries)



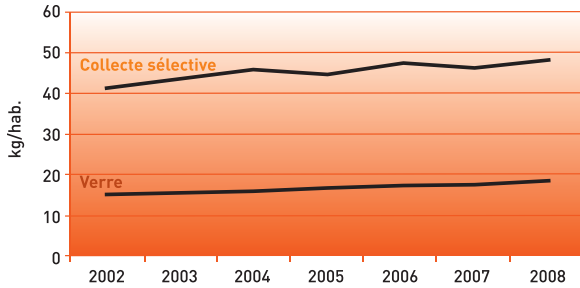
La quantité globale de déchets ménagers et assimilés se stabilise autour de 420 kg/hab.

Évolution de la quantité d'ordures ménagères et assimilées collectées (OM+CS+verre)



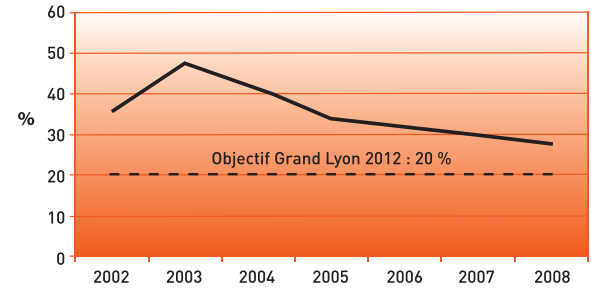
La quantité d'ordures ménagères et assimilées diminue régulièrement, sachant que l'objectif du Grenelle est une baisse de -7% pour les 5 ans à venir

Évolution de la quantité de collecte sélective et de verre collectés



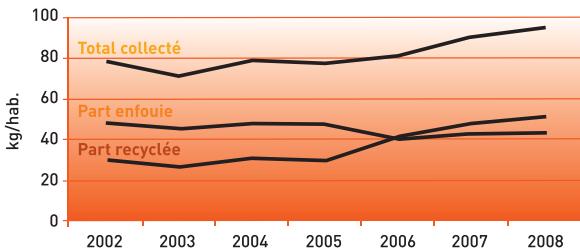
Les quantités de collecte sélective et de verre collectés augmentent régulièrement, sachant que le graphique ne tient pas compte des métaux récupérés grâce à l'incinération.

Évolution du refus de tri de la collecte sélective



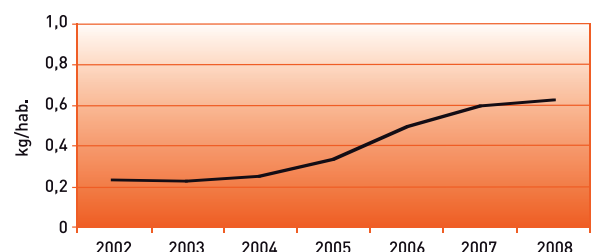
Le taux de refus de tri diminue progressivement afin d'atteindre l'objectif de 20% en 2012.

Évolution de la quantité de déchets déposés en déchèterie et de leur valorisation



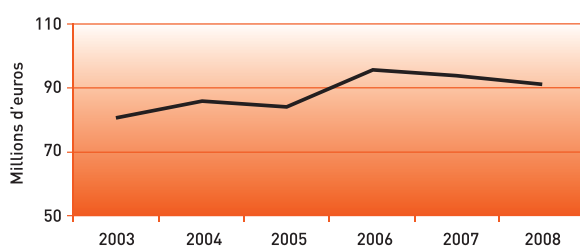
Les quantités de déchets collectés en déchèterie augmentent, et la part valorisée est désormais plus importante que la part enfouie.

Evolution de la quantité de Déchets Dangereux des Ménages (DDM) collectés (hors batteries)



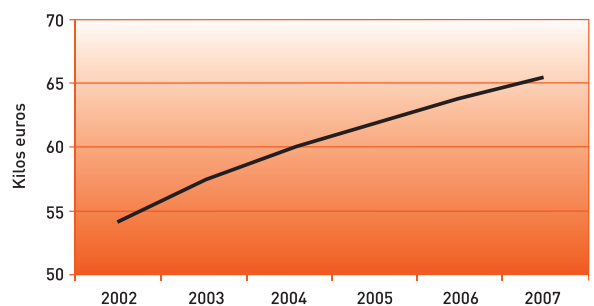
Maintenant déployée dans toutes les déchèteries, la collecte des DDM stagne.

Évolution des coûts nets de collecte et de traitement



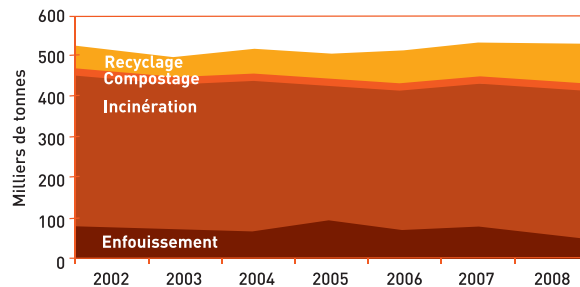
Les coûts continuent à baisser par rapport à 2007.

Évolution du montant versé à la Ligue contre le Cancer



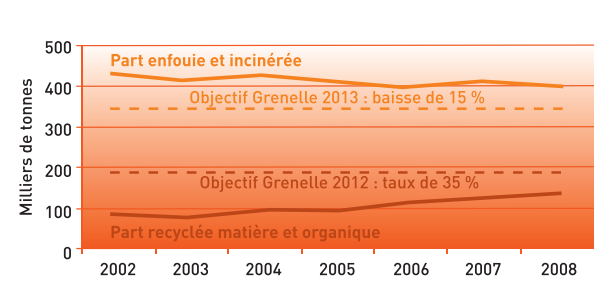
Le montant versé à la Ligue contre le cancer continue d'augmenter.

Répartition des filières de traitement suivies par les déchets ménagers et assimilés



L'enfouissement des déchets ménagers est en constante diminution, au profit de la valorisation matière et énergétique.

Répartition des filières de traitement suivies par les déchets ménagers et assimilés



La valorisation matière et organique augmente, alors que l'incinération et l'enfouissement diminuent, conformément aux objectifs du Grenelle de l'environnement

COMMUNAUTÉ URBAINE DE LYON

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ

20, rue du lac - 69003 Lyon

www.grandlyon.com/proprete

Albigny-sur-Saône • Bron • Cailloux-sur-Fontaines • Caluire-et-Cuire •
Champagne-au-Mont-d'Or • Charbonnières-les-Bains • Charly • Chassieu
• Collonges-au-Mont-d'Or • Corbas • Couzon-au-Mont-d'Or • Craponne •
Curis-au-Mont-d'Or • Dardilly • Décines-Charpieu • Écully • Feyzin •
Fleurieu-sur-Saône • Fontaines-Saint-Martin • Fontaines-sur-Saône
• Francheville • Genay • Givors • Grigny • Irigny • Jonage • La Mulatière •
La-Tour-de-Salvagny • Limonest • Lyon • Marcy-l'Étoile • Meyzieu • Mions
• Montanay • Neuville-sur-Saône • Oullins • Pierre-Bénite • Poleymieux-au-
Mont-d'Or • Rillieux-la-Pape • Rochetaillée-sur-Saône • Saint-Cyr-au-Mont-
d'Or • Saint-Didier-au-Mont-d'Or • Saint-Fons • Sainte-Foy-lès-Lyon •
Saint-Genis-Laval • Saint-Genis-les-Ollières • Saint-Germain-au-Mont-d'Or
• Saint-Priest • Saint-Romain-au-Mont-d'Or • Sathonay-Camp • Sathonay-
Village • Solaize • Tassin-la-Demi-Lune • Vaulx-en-Velin • Vénissieux •
Vernaison • Villeurbanne